

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Les nouvelles troupes allemandes vont-elles en Norvège ou en Suède? (Lire en page 3)

Un grand moderne

Miguel-Agostin Pro, tel que le révèlent ses papiers intimes et sa vie cachée — Ce que fut le prêtre héroïque tombé sous les balles de Callès, le 23 novembre 1927

Le nom du Père Pro est connu dans le monde entier. Le récit de ses derniers mois et de sa mort tragique a été publié dans une quinzaine de langues. Cette figure extraordinaire d'apôtre, de martyr, si jovial, si ingénieux à déjouer les espions et policiers, et brutalement abattu à la fin par le peloton d'exécution, s'est incarnée dans des millions et des millions de pieuses mémoires.

Au Mexique même, dès le lendemain du martyre, la foule, en dépit de l'hostilité des tyrans, faisait au héros de grandes funérailles. Son vieux père, sur la tombe encore toute fraîche, avait jeté ce cri prodigieux: "C'est fini... Te Deum, laudamus, repris par la foule profondément émue.

Depuis, en son cher pays et jusqu'aux confins du monde catholique, les fidèles invoquent le martyr. Des milliers de témoins affirmant avoir obtenu par son intercession des grâces spirituelles et temporelles. Et Rome a autorisé l'examen de la cause de canonisation.

Mais que sait-on dans le grand public, hors quelques traits émouvants ou pittoresques qui ont frappé tous les esprits, hors le récit de la mort si tranquillement héroïque de cet être étonnant, que sait-on des années qui ont préparé cette finale glorieuse? Que sait-on de la vie intime de ce prêtre que l'on aperçoit seulement dans les images sous les déguisements les plus imprévus ou, les bras en croix, en habit civil, face aux soldats qui vont le tuer?

Bien peu de chose; mais la lacune, demain, sera comblée.

Le président Calles et ses aides avaient voulu donner à l'exécution du Père Pro un éclat extraordinaire. On y avait convoqué photographes et journalistes. Il s'agissait d'inspirer aux autres prêtres, et à l'ensemble des militants catholiques probablement, une crainte profonde.

Et voilà comment il se fait que nous possédons les dramatiques photographies qui montrent le Père Pro face aux fusils ou tombé sous les balles.

On a raconté que, surpris de ce que les photographes, au lieu d'effrayer, n'eussent fait qu'émouvoir les cœurs et susciter en faveur du martyr un courant d'ardente sympathie, le gouvernement avait essayé de les supprimer. Mais elles avaient passé la frontière. Et voici qu'elles eurent un contre-coup auquel personne n'avait pensé.

Un jeune Jésuite de chez nous, le P. Antonio Dragon, vit ces images. — Mais c'est mon camarade d'Enghien! fit-il en examinant de près la photographie du jeune Mexicain tombé sous les fusils. Le P. Dragon, en effet, avait étudié en Belgique avec le P. Pro. Il avait été son compagnon de tous les jours. Dès lors, il mit à scruter la vie mexicaine, les circonstances de la mort de son ancien voisin, de classe, avec la fraternelle passion que l'on devine.

Le premier fruit de ses recherches fut ce livre sur le P. Pro, qui, traduit dans une quinzaine de langues, a fait le tour du monde.

Mais le P. Dragon trouvait incomplète cette première oeuvre, qu'il lui avait fallu à demi improviser. Depuis dix ans et plus, soit à Rome où il a fait un assez long séjour, dans un poste où il avait tous les moyens de s'informer, soit en Amérique, au cours de voyages dans les colonies mexicaines du Sud des Etats-Unis et au Mexique même, il a poursuivi son enquête. Il a interrogé les parents, les amis du P. Pro, il a recueilli tous les textes qu'il a pu rejoindre, il a compulsé les documents officiels même qui se rattachent à l'exécution du Père et de ceux qui furent fusillés avec lui.

Et c'est avec cette prodigieuse moisson, qu'il n'a pu du reste que partiellement utiliser, que le P. Dragon a édifié cette Vie intime du Père Pro, qui paraît aujourd'hui même.

Certes, il y a eu tentative de meurtre contre le futur président Obregon. Un ingénieur, qui a payé l'affaire de sa vie, en a pris la pleine responsabilité. Mais, du dossier préparé par les milieux officiels, et donc peu enclins à favoriser le Père Pro, ces conclusions, dit le P. Dragon, se dégagent.

1) Aucune intervention directe des frères Pro dans l'attentat.

2) Aucune intervention, pas même indirecte, du Père Pro.

3) Parmi les inculpés, personne n'accuse le Père Pro; toute la responsabilité retombe sur Ruiz, Tizado, Segura et son ami, le chauffeur venu de Guadalajara.

4) Le Père Pro a été étranger à l'affaire de l'Essex dont se sont servis les dynamiteurs.

5) Le P. Pro a sans doute conseillé à Murillo de se cacher; mais quelle faute y a-t-il à vouloir soustraire un innocent aux ennuis de la police? Un innocent? oui, puisque Murillo est épluché aussitôt après sa déclaration.

Objectivement, le P. Pro n'a donc rien fait pour être puni; par ailleurs personne, dans son témoignage, n'a déposé contre lui.

Du reste, il n'y a eu dans ce cas du Père Pro aucune formalité juridique. En dépit d'un haut fonctionnaire qui voulait qu'on parût au moins sauvegarder les formes, Calles ordonna la mort. Il l'avait décidée avant même d'avoir pris connaissance du dossier.

Pourquoi, dans le cas particulier du Père Pro, cette exécution aux formes de simple assassinat? Pour intimider probablement, et à cause, a dit plus tard Roberto Cruz, le principal agent de l'exécution, de "la phobie qu'il [Calles] avait pour les prêtres". Cruz ajoutait que "ce motif fut le mobile prédominant de son acte".

D'ailleurs, Obregon lui-même, le chef de la Sûreté Mazcorro, Cruz, d'autres encore, ont déclaré qu'ils tenaient le Père Pro pour complètement innocent. Et l'hommage de la foule à tout de suite montré ce qu'en pensait le peuple.

Cette analyse de la catastrophe finale, qu'il fallait bien insérer dans l'étude d'ensemble, ne tient du reste, comme le récit de la mort et des funérailles du martyr, qu'une minime partie de l'oeuvre nouvelle du P. Dragon.

Ce qui en fait le corps et la substance maîtresse, ce sont les lettres, les pièces qui montrent quelle âme héroïque, et de longue main préparée au martyre, habitait cette enveloppe frêle, tyrannisée par la douleur, quelle piété, quelle charité se dissimulait, osait-on presque dire, sous la riprochierie, la fantaisie, parfois très poussée, d'un si riche tempérament.

Dans ce livre nouveau, on revoit sans doute l'étonnant apôtre qui jouait avec la police, portait tous les masques, distribuait l'Eucharistie en costume d'ouvrier, prêchait des retraites la casquette sur les yeux et la cigarette aux lèvres, ou très élégamment installé dans un salon, confessait ses pénitents dans un parc public, sous les yeux de la police; mais l'on apprend surtout à connaître un apôtre de la charité dont les industries évoquent Monsieur Vincent, un directeur d'âmes dont la sagesse émergeait. (Le P. Pro n'a exercé le ministère sacerdotal que très peu d'années. On devine surtout la profondeur et l'intensité de la vie intérieure qui animait et réglait cette prodigieuse action extérieure.

On est trop enclin à croire que certaines choses n'appartiennent qu'au passé, à un lointain passé.

Les persécutions d'Espagne, — sur lesquelles S. E. Mgr Antoniutti jetait récemment une si émouvante lumière, — celles du Mexique montrent que les boureaux ne changent guère à travers les siècles; elles montrent aussi que l'Eglise est toujours aussi féconde, qu'elle enfante toujours des fils d'une aussi admirable qualité.

Miguel-Agostin Pro, lorsqu'il est arrivé de l'autre côté, s'est sûrement trouvé de plain pied avec les victimes de Néron. Elles et lui appartiennent à la même classe d'hommes, à cette catégorie d'êtres supérieurs sublimés par le sacrifice et la charité, qui fera à jamais l'honneur de notre espèce.

Il faut remercier le P. Dragon d'avoir évoqué dans sa simple et glorieuse figure, sans fard et sans hautes couleurs, ce martyr (nous en parlons avec toute la réserve qu'impose l'Eglise), dont la gloire illuminera notre temps. Il nous a rendu à tous un inappréciable service.

Omer HEROUX

Mouvements d'avant-gardes — Berlin regarde du côté de Stockholm — La France accroît sa flotte de guerre — L'Italie parle de la "menace de la marine anglaise à sa sécurité", en Méditerranée

3. Si vous devez changer de place à la suite d'une manche, prenez soin de contourner la table dans le sens de marche des aiguilles de l'horloge. Autrement, vous perdrez la prochaine manche et peut-être bien pendant tout le reste de la journée.

4. Si les cartes vous sont contraires, votre dévotion peut tourner si vous vous asseyez sur votre mouchoir de poche (N.D.L.R.: un poète a suggéré naguère une substitution pratique, dans ces deux vers d'anthologie: "Quand on a tout perdu et qu'on n'a plus d'espoir, On prend sa queue d'hemis pour s'en faire un mouchoir").

5. Certains effets personnels apportent la chance, d'autres la guigne. Seule l'expérience peut enseigner le pouvoir de chacun de ces effets, dont la gamme s'étend pratiquement à tout ce qui se peut porter ou employer. Règle générale, tous les objets verts apportent la déveine. Un sou percé ou une patte de lapin sont d'utiles talismans.

6. Ne jamais jouer aux cartes le vendredi.

7. Ne jamais jouer aux cartes le 13 d'un mois quelconque.

Le Dr Frazer, l'auteur de l'étude du Manchester Guardian, n'approuve pas ces superstitions. "Mais, dit-il, il est probablement inutile de sourire de cette folie, et la honte de la rencontrer, spécialement dans la classe la mieux éduquée de la nation, ne peut être corrigée que par des méthodes constructives."

Et le Dr Frazer entreprend de faire de la nation anglaise, ou, au moins, de ceux de la classe la mieux éduquée, des batteurs de cartes énergiques, violents et convaincus. C'est le seul remède connu et efficace pour rompre la déveine, prétend-il. Si vous avez plusieurs fois de suite un mauvais jeu, venez-vous sur les cartes en les battant sans miséricorde — quand ça sera votre tour, et il viendra mathématiquement. Si vous ne pouvez attendre ce tour, exigez, c'est votre droit, que l'on prenne un nouveau paquet de cartes.

Voilà des notions que les lecteurs ne regretteront pas de connaître. Nul ne sait, après tout, où il doit finir. Ce sera peut-être en Angleterre, dans quel cas on se sentira plus à son aise parmi "la classe la mieux éduquée", qui joue aux cartes. Ce sera peut-être aussi dans un institut neurologique ou pire: les psychoses de guerre sont si nombreuses. Là, on se sera avancée créé l'atmosphère: on se trouvera pour brider de plain-pied avec ses partenaires.

Surtout, toutes autres précautions prises pour avoir la crème du jeu, n'oubliez pas d'agiter les cartes à l'endroit chaud. Ces petites bêtes s'éduquent comme les autres, à force d'être battues...

P. A.

25-IV-40

Bloc-notes

"Business as usual"

La Gazette n'est pas du tout contente du discours que le gouverneur de la Banque du Canada, M. Graham F. Towers, a tenu l'autre jour au Canadian Club de Montréal, quand il a dit que la population doit se préparer à des sacrifices de toutes sortes, à la pratique de la plus stricte économie, être prête non seulement à restreindre son train de vie, à réduire la dépense privée, à se serrer la ceinture, d'un cran, d'un autre cran, puis d'un autre encore. C'est un effort une politique de rationnement sévère que M. Towers prêche aux Canadiens, qu'il leur recommande de s'appliquer à eux-mêmes. Et il dit pourquoi: il s'agit que chacun garde son argent pour le passer au gouvernement sous forme de taxes ou de prêts, quitte ensuite à notre gouvernement, à même ses revenus aug-

La "Vie intime du Père Pro"

La Vie intime du Père Pro, écrite par le P. Dragon et dont parle le premier-Montréal M. Héroux, paraît aujourd'hui même. C'est un volume de 360 pages, avec de nombreuses illustrations. Elle se vendra \$1 au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal.

Le carnet du grincheux

Les femmes de Québec ont acheté leur droit de vote au prix de longs et durs sacrifices; pourvu, se disent les politiciens, que maintenant elles ne le revendiquent pas trop cher.

Les femmes voteront-elles aux élections municipales? M. Médéric Martin ne sera assurément pas candidat, dans ce cas. Il s'est exposé à trop de coups d'épingles.

"Les femmes que je vois ici, a-t-il dit hier, sont les mêmes que j'ai vues il y a vingt ans." Galant, M. Martin n'a pas ajouté: "Ça ne les rajeunit pas."

Madame Delubac a épousé Belisha. Les comédiennes ont toujours eu un grand penchant pour les chats. Après Sacha, Belisha.

De Sacha en Belisha il y a déclin. Madame Guilty devient Madame qui trie... pas.

Quand il y a une bataille quelque part, les Irlandais en sont. Ne prenant pas cette fois part à la guerre mondiale, les voilà forcés de se battre entre eux.

Les membres de la Nouvelle démocratie réclament des maintenant un paiement intérimaire sur la récolte de 1939. C'est leur façon d'entendre l'appel au sacrifice. M. Towers a eu un beau succès oratoire.

Pas d'opérations sur le front ouest quand le soleil se cache. L'obscurité à Londres coûte des vies; à la ligne Maginot, elle en épargne.

Un correspondant de l'A. P. explique le bombardement des populations civiles. La maniabilité des bombardiers, devenus trop gros, est très difficile. Les aviateurs ne paraissent pouvoir atteindre leur objectif que quand tout est détruit à l'entour.

Voilà au moins des sentiments humanitaires... Cependant, ne nous réjouissons pas trop vite, le correspondant ajoute: "Je suis sûr qu'aucun belligérant ne veut délibérément tuer les civils. Leur vie ne vaut pas assez cher."

Il faut, dans une guerre dont l'argenterie est le nerf, éviter tout mauvais placement — celui des bombes comme les autres.

"Si la guerre de l'air se prolonge, dit encore ce correspondant, une grande haine balayera la population civile. Ce ne sera pas la haine de l'ennemi, mais la haine de la machinerie de guerre."

Le sort des civils est particulièrement enviable: se faire tuer et faire tuer ses enfants sans même pouvoir se défendre. Si Sherman voyait la guerre d'aujourd'hui, il hésiterait à dire war is hell; l'enfer n'empêcherait pas tout le temps. Et puis les humains s'obstinent dans un enfer d'où ils pourraient sortir.

26-IV-40

Politique fédérale

Les hommes d'affaires, les hommes de talent et le ministère King

Le premier ministre a reçu le 26 mars l'approbation de près de 2 millions et demi d'électeurs — Il n'a pas fait de grandes promesses, quant au remaniement de son cabinet — Ce que l'on demande, à Toronto — Les hommes d'affaires et le gouvernement du pays

Que veut-on au juste? Un effort de guerre plus accentué? — Le compromis du 26 mars

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 26-IV-40 — D'après le MacLean's Magazine — édition du 1er mai — les élections du 26 mars ne donneront pas les résultats qu'un grand nombre d'électeurs en attendant en votant en faveur du parti libéral. Dans de brèves notes éditoriales il exprime l'espoir que M. Mackenzie King n'oubliera pas le fait que des 4,458,867 citoyens qui ont enregistré leurs votes aux dernières élections, 2,014,049 se sont prononcés contre le parti libéral en appuyant des candidats d'opposition. Dans la Chambre des communes qui se réunira le 16 mai, ces 2,014,049 citoyens n'auront pas une représentation adéquate. Et pourtant ils constituent près de la moi-

tié des gens qui se sont donné la peine d'aller voter. Ils seront loin cependant d'avoir près de la moitié des députés pour exprimer leur mécontentement de la politique ministérielle.

Des hommes nouveaux? L'élection ne changera rien. C'est ce que le MacLean's regrette le plus. Le gouvernement est porté à croire que la population a endossé toute sa politique et que par conséquent il n'a rien à corriger dans son administration. Le premier ministre ne remaniera pas son cabinet. Cette question semble agacer souverainement les trois quarts des journaux et périodiques de langue

(Suite à la dernière page)

L'actualité

Pour être toujours "plein aux as"

(Suite à la dernière page)

Prenez des leçons de courage et de froide raison de notre vieille belle-mère Albion. Chez elle, les esprits ne battent pas la rampe à cause d'une mere little universal war. L'ordre des valeurs s'y maintient en toute rigueur: First things come first. C'est le play as usual dont le business as usual n'est que le pâle corollaire.

Le grave et sérieux — en temps normal — Manchester Guardian, l'un des rares journaux de doctrine de l'Angleterre, donne le ton, en consacrant un article solidement documenté aux idées que l'on entendait au sujet des cartes, et intitulé: How to beat bad luck at cards.

Ayant eu l'heur de lire cet article, nous croyons de notre devoir d'en extraire la substance à l'usage des joueurs de bridge. Ils y trouveront plusieurs recettes pour chasser la déveine.

1. Si vous coupez un as choisissez la place d'où vous avez coupé et la place d'où il (l'as) est sorti.

2. Vous êtes sûr de la défaite, si vous avez coupé le neuf de pique. (En temps de guerre, on devrait lancer des jeux sans neuf de pique. On pourrait faire un double huit de pique en marquant les deux cartes A et B. Cette suggestion, à la quelle nous attachons une grande valeur sociale, est de nous, soit dit en toute modestie).

(Suite à la dernière page)

25-IV-40

Conférence du R. P. A. Dion, O.F.M., sur les études classiques

L'enseignement secondaire: son rôle, son but, son organisation chez nous, sa valeur sociale, professionnelle, nationale, ses résultats, ce qu'il a donné, ce qu'il pourrait donner, ce qu'il devrait être

A la section Duvernay

Hier soir, au Club Canadien, avait lieu un dîner-causé, sous les auspices de la section Duvernay, de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Le R. P. Alcantara Dion, O.F.M., le conférencier, a prononcé une importante causerie sur la réforme de l'enseignement dans notre province, s'étendant plus particulièrement à l'étude du cours classique plus vivement critiqué par les temps actuels, a-t-il dit.

Dans l'assistance nombreuse nous avons remarqué: M. Armand Poupard, président de la réunion, MM. Paul-E. Osliguy, L.-A. Fréchette, l'abbé Laurin, J.-M. Gauvreau, l'abbé G. Perrin, J.-V. Desautels, V.-E. Beauré, A. Valiquette, J.-C. Constant, l'abbé H.-A. Forget, J. Fournier, G. Bellefleur, R. Lamarre, M. et Mme J. Rabreau, M. et Mme J. Barthelemy, M. J.-R. Carpentier, Jean Tremblay, A. Léveillé, E. Lanthier, E. Fournier, E. Huberdeau, P.-H. Legault, l'abbé H. Lussier, M. et Mme Alphonse de la Rochelle, MM. A. Hodamor, P. Barry, M. Poupard, A.-D. Dugal, C. Fournier, E.-C. Piedalue, F. Isalys, R. Cousineau, P. Cusson, RR. PP. Anselme, Reginald, Clover, Joseph, Alphonse, RR. PP. P. Archambault, D. Richard, Joseph Chagnon; M. Albert Hamelin et un grand nombre d'autres.

Voici le résumé préparé par le conférencier:

La conférence du R. P. Dion

La conférence du R. P. M. Alcantara Dion, O.F.M., portant sur l'enseignement secondaire, son rôle, son but, son organisation chez nous, sa valeur sociale, professionnelle, nationale, ses résultats, ce qu'il a donné, ce qu'il pourrait donner, ce qu'il devrait être.

Sous diverses influences, le mot d'enseignement secondaire a subi une variation de sens presque incroyable. Sous la plume de certains écrivains, il veut aujourd'hui signifier toutes les études qui se font après la 7^e année, quels qu'en soient le sujet, l'objet, le but et la méthode. Dans ces conditions, il devient une source de confusion. A nous de nous attacher d'abord à distinguer les choses en mettant de côté si le fait, un vocabulaire compromis.

Dans les opérations de l'intelligence, nous pouvons distinguer deux degrés. Au premier, l'intelligence se borne à se représenter tout simplement la réalité concrète, à appréhender les phénomènes pour les connaître, les lois pour les comprendre et les appliquer. Avec une volonté exercée, ce genre de connaissance suffit à l'homme.

Avis de décès

GOSELIN — A Montréal, le 25 avril 1940, est décédé à l'âge de 78 ans Louis Gosselin, époux de Virginie Juteau. Les funérailles auront lieu lundi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira du No 5260, rue Clarke, à 8 h 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 heures 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BOISVERT — A Montréal, le 23 et 26 ans, Rose-Allice, fille de Joseph Boisvert et d'Olivia Brouillard.

BOULBERG — A Montréal, le 22, à 24 ans, Lionel Boulberg.

CADIEUX — A St-Jérôme, le 25, à 60 ans, Joseph-Edouard Cadieux, époux de Rosa Paquette.

DAIGLE — A Montréal, le 23, à 62 ans, Alfred Daigle, époux de Delvina Guibault.

DESMARCHE — A Embury, Ontario, le 23, à 73 ans, Mme veuve Charles Desmarché, née Alphonse Biais.

DESROCHES — A Montréal, le 23, à 84 ans, Mme Thérèse Desroches, née Béatrice Ripoll.

DOBION — A Montréal, le 25, à 77 ans, Mme veuve Paul Dobion, née Rose-de-Lima Ceelle.

DORVAL — A Montréal, le 24, à 60 ans, Dr Louis-Philippe Dorval.

FRÉCHETTE — A Montréal, le 23, à 72 ans, Mme veuve Alexis Fréchette, née Azélie Gauthier.

GERMAIN — A Montréal, le 24, Mme veuve Wilfrid Germain, née Albina Potier.

HUDSON — A Montréal, le 26, à 83 ans, Joseph Hudson, époux de Delina Gagné.

LABONTE — A Montréal, le 24, à 60 ans, Joseph Labonté, époux de feu R. John.

LAMOTHE — A Montréal, le 24, à 73 ans, Euchariste Lamothe, époux d'Adeline Chamberland.

LEMIEUX — A Verdun, le 24, à 59 ans, Mme Stanislas Lemieux, née Méline Potier.

LAVOIE — A Defiance, Ohio, le 24, à 63 ans, Joseph-Alphonse Lavoie.

MACINTYRE — A Montréal, le 25, à 78 ans, Mrs Clapperton, épouse de feu Henry MacIntyre.

MARCEL — A Montréal, le 23, à 71 ans, Mme veuve Alphonse Marcel, née Floridia Lamare.

MARTIN — A St-Laurent, le 23, à 49 ans, J.-Arthur Martin, époux en 1^{re} noces de Laurida Deguire; en 2^e, d'Imelda St-Aubin.

MEUNIER — A Montréal, le 24, à 82 ans, Mme veuve Pierre Meunier, née Esther Loiselle.

NAUD — A Montréal, le 23, à 83 ans, Mme veuve Joseph Naud, née Agnès Lefort.

RIEL — A Montréal, le 25, à 70 ans, Mme veuve Françoise Riel, née Marie Bazinet.

RIVET — A Montréal, le 23, à 65 ans, L. Minnie Rivet, épouse de feu Jean-Baptiste Rivet.

Quelle date ?

Voyez ici :

1940 AVRIL 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

pour mener une vie raisonnable, même assez largement épanouie. Mais l'intelligence est capable d'un autre genre d'opérations que l'on appelle l'induction et la déduction, sous leur forme parfaite, et qui supposent l'abstraction réflexive.

En fait, nous le constatons dans la vie courante, une quantité considérable d'individus n'arrivent pas aux opérations inductives et déductives parfaites.

Le premier genre d'activité correspond au développement primaire de l'intelligence, le deuxième au développement secondaire.

Jadis, le rôle intellectuel de l'enseignement primaire, même enrichi d'un complément de connaissances et de technique, était de former au travail intelligent, pendant que le rôle intellectuel de l'enseignement secondaire était de former au travail de l'esprit par l'étude et la réflexion.

Aujourd'hui, cette distinction n'est plus maintenue. Il en résulte, dans le programme, une incoordination immense pour les bourses et les intelligences.

La différence établie plus haut entraîne de soi une différence d'esprit et de méthode dans le traitement des matières au programme.

Le primaire communique le savoir tel quel pour qu'on le possède et qu'on l'applique; le secondaire le communique pour enrichir l'esprit sans doute, mais surtout pour le développer et lui faire atteindre, à ses opérations supérieures, pour lui apprendre à penser. L'on comprend dès lors le pourquoi des accusations contre les cours classiques, sans portée pratique au dire des utilitaires. Comme si ce n'était pas pratique d'apprendre à penser.

De toute évidence, pour donner la formation secondaire, il est des matières qui sont plus conformes. La langue française, la langue latine et proportion gardée, la langue grecque, resteront de ce chef, longtemps pour nous, un moyen indispensable et irremplaçable.

C'est une utopie de rêver qu'à la suite du primaire élémentaire l'on puisse concevoir un programme et une méthode uniformes qui formeraient également des travailleurs techniciens et des travailleurs de l'esprit, des penseurs.

Le but des études classiques est donc de former des penseurs, des travailleurs de l'esprit. Je tire de là sa valeur, son importance sociale, professionnelle, nationale. Est-il nécessaire d'avoir des penseurs dans un pays? Non seulement pour l'orientation de la société vers ses fins temporelles et éternelles, mais même dans le domaine économique?

Les faits nous répondent. Faute de ces travailleurs de l'esprit, nous en sommes toujours à des solutions immédiatistes ou à des constatations d'après coup. Nous serons toujours les employés de ceux qui pensent, nous subirons l'histoire au lieu de la ment secondaire? Nous répondons: généralement, nous souffrirons. Il n'y a pas lieu d'avoir été traité par des réformateurs incapables et inhabiles à manier la pensée?

La solution ne nous viendra que des penseurs qui prendront contact avec toute la réalité pédagogique. Que devrait être notre enseignement secondaire? Nous répondons: Un enseignement apte à former des penseurs. Il importe donc à l'heure actuelle d'amputer notre programme secondaire des apports hybrides inaptes à former des travailleurs de l'esprit. Comme ceux-ci ne sont jamais le grand nombre, il est indispensable d'ouvrir à notre jeunesse, au sortir du primaire élémentaire, d'autres voies que celle du cours secondaire.

Cela n'ira pas sans sacrifices, sans renoncements à certaines prétentions. Ces sacrifices seraient pourtant vains sans quelques conditions de sa finalité. En prétendant à une certaine formation secondaire, il ne prépare même pas à celle-ci. Cela se conçoit. Il est impossible de s'exercer aux opérations secondaires de l'esprit avant de s'être exercé aux opérations primaires. Une deuxième condition, c'est qu'on maintienne aux valeurs spirituelles leur primauté dans l'esprit de notre population. Les travailleurs de l'esprit nous sont encore plus nécessaires que les ouvriers et les techniciens.

Une troisième condition, c'est que notre enseignement secondaire ne soit conditionné à la richesse du papa ou à l'abondance des aumônes disponibles dans la caisse d'un collège. Il faut faire en sorte que tous ceux, riches ou pauvres, qui ont des aptitudes, puissent rendre ce service à la société de devenir travailleurs de l'esprit.

Une autre condition que je signale; qu'on ne confonde pas la formation du personnel de l'enseignement secondaire avec la compétence technique spécialisée. Ce qui nous formera le groupe de penseurs dont a besoin le pays, c'est moins un diplôme de l'université de Corinthe qu'un homme et qui toutes les réalités humaines se sont fondées, qui les a assimilées pour devenir plus homme et qui maintenant pense avec les jeunes intelligences avides de savoir et encore plus de vie humaine. Que cet homme, par surcroît, soit informé dans toutes ses activités par la foi, il formera des penseurs qui vivent à l'importe quel prix leur pensée idéale, parce que conforme à l'Étre.

Et c'est du manque de tels penseurs que nous commençons à mourir. C'est par eux que nous accomplirons notre mission de Canadiens français.

(On pourra lire le texte de la conférence du R. P. Dion dans la livraison d'avril de l'Action nationale).

A Québec

A la Chambre des députés

Création d'un conseil supérieur du travail composé de 24 membres

La police des liqueurs formera un corps indépendant de la police provinciale — Les destitutions pourront se faire sur bon plaisir

Ajournement à mardi

Québec, 26. — La Chambre a tenu, hier après-midi, une brève séance, pour s'ajourner ensuite à mardi prochain, à 3 heures de l'après-midi.

La séance n'a commencé qu'après 4 heures, M. Godbout ayant annoncé la veille que le gouvernement recevrait une délégation des Chambres de commerce junior. Le travail complètement expédié, la Chambre a suspendu la séance pour attendre la fin du débat sur le suffrage féminin au Conseil législatif, car le gouvernement avait résolu de faire sanctionner immédiatement le bill du suffrage féminin.

Au début de la séance, MM. Duplessis et Onésime Gagnon se sont plaints de lenteurs ministérielles. Ils ont fait remarquer que la Chambre siège depuis le 20 février, soit dix semaines, et que le gouvernement n'a à peu près rien fait.

M. T.-D. Bouchard dit que la Chambre a tenu sa 23^e séance, et que les députés n'ont droit à leur indemnité parlementaire qu'après la trentième séance.

La Chambre adopte ensuite en première lecture le bill Rochette pour créer un conseil supérieur du travail.

Conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail est un organisme purement consultatif. Il n'a aucun pouvoir, sinon celui d'étudier ce qui lui plaira, et de faire les rapports qu'il voudra au ministre du Travail. C'est sans doute la raison pour laquelle le bill décrié que les membres dudit conseil supérieur du travail n'auront aucun salaire, sauf le remboursement de leurs dépenses de voyage.

Ledit conseil sera composé de 24 membres, dont huit représentants des patrons, huit représentants des salariés et huit ministères du Travail et du Commerce et de l'Industrie y auront chacun trois représentants. Ce conseil nommera une commission qui aura pour fonctions de conduire les travaux de recherches et d'enquête du conseil supérieur.

La police provinciale

M. Wilfrid Girouard, procureur général, présente une nouvelle loi de la police provinciale et de la police des liqueurs.

Cette loi abroge la loi Duplessis de 1938.

La nouvelle loi répète la phraseologie de l'ancienne loi. Celle-ci nommait un commissaire de la sûreté provinciale et un adjoint, avec en plus deux surintendants, sous le contrôle du commissaire ou de son adjoint, soit un à Québec et l'autre à Montréal. L'ancienne loi que l'on veut abroger avait intégré la police des liqueurs et celle des routes dans le corps de la police provinciale, sous le contrôle du commissaire. La police des routes et celle des routes étaient placées chacune sous un directeur séparé.

Le bill de M. Girouard sort la police des liqueurs et la police des routes, du corps de la police provinciale et abolit les postes des directeurs qui les contrôlaient, soit donc les postes remplis par le major Charles Girouard, directeur de la police des routes, et M. Valiquette, directeur de la police des liqueurs.

M. Girouard fait surtout disparaître un article important pour sauvegarder l'indépendance des chefs de police, et qui s'appliquait au commissaire, son adjoint, les surintendants et les directeurs de la police des routes et de la police des liqueurs.

Cet article se lisait comme suit: «Ils demeurent en fonctions durant toute leur carrière, mais peuvent être démis par cause après enquête devant un juge de la Cour supérieure, faite conformément aux dispositions de la loi relative aux commissions d'enquête (S.R. 1925, chap. 8).

En vertu de cet article, le gouvernement Godbout ne pouvait destituer MM. Puize, Roach, Girouard, Valiquette, Lambert, sans enquête devant un juge de la Cour supérieure. Mais une fois la loi Girouard passée, la garantie étant disparue, les destitutions peuvent avoir lieu sur bon plaisir. D'ailleurs, les postes de directeur de la police des routes et de la police des liqueurs, étant abolis dans la loi en vertu de laquelle ces deux personnes étaient nommés, ils se trouveront automatiquement destitués.

En vertu de la nouvelle loi, la police des liqueurs forme un corps indépendant de la police provinciale et de ses chefs, et qui ne relève que du procureur général. Mais ces policiers restent comme avant, agents de la paix et policiers de droit commun.

Il y aura un chef de police des Liqueurs à Québec et un autre à Montréal.

M. Girouard a expliqué les grandes lignes de son bill. M. Duplessis a voulu répondre à M. Girouard, mais le président de la Chambre est intervenu pour déclarer qu'il n'y a pas de débat sur la première lecture d'un bill.

On a discuté ensuite quelques bills privés, et un débat s'engagea sur un bill de M. Gordon Hyde, relatif à certains contrats. Il s'agit de titres de propriété pour des lois dans Lachine.

L'opposition exige des explications supplémentaires, notamment la production d'un contrat de mariage, et comme on ne fait pas droit à sa requête, M. Sauvé se déclare à un moment donné qu'il doit avoir «anguille sous roche».

M. Bouchard répond: «Les amendements ont été célébrés du temps de l'Union Nationale. Chaque année le département du commerce annonçait glorieusement qu'il avait réussi à faire vendre pour \$16,000 d'anguilles à l'étranger. Quel beau fait! Il paraît que les anguilles sont encore dans l'entrepôt.

A Québec

A la Chambre des députés

Création d'un conseil supérieur du travail composé de 24 membres

La police des liqueurs formera un corps indépendant de la police provinciale — Les destitutions pourront se faire sur bon plaisir

Ajournement à mardi

Québec, 26. — La Chambre a tenu, hier après-midi, une brève séance, pour s'ajourner ensuite à mardi prochain, à 3 heures de l'après-midi.

La séance n'a commencé qu'après 4 heures, M. Godbout ayant annoncé la veille que le gouvernement recevrait une délégation des Chambres de commerce junior. Le travail complètement expédié, la Chambre a suspendu la séance pour attendre la fin du débat sur le suffrage féminin au Conseil législatif, car le gouvernement avait résolu de faire sanctionner immédiatement le bill du suffrage féminin.

Un passant, M. Bill Coalman, a relevé le vieillard et l'a conduit à l'hôpital. On ignore la cause de cette sauvage agression. La police enquête.

Tués par un train

M. Oscar Gauthier, de Saint-Elzéar, a été tué par un train spécial se rendant à Québec, hier, à un passage à niveau de Saint-Vincent de Paul. M. Gauthier était monté sur un camion rendu à la voie ferrée, il en descendit pour voir s'il ne venait pas un train et c'est à ce moment qu'il fut frappé, avant qu'il ait eu le temps de réaliser ce qui se produisait. Une enquête par coroner aura lieu dans ce cas. Le train qui frappa la victime conduisait à Québec une délégation de la Chambre de commerce des jeunes.

Trois enfants renversés par un auto

Trois enfants, deux fillettes et un garçonnet: Jessie Murray, 7 ans, 2235 rue Wellington, Percy Murray, 10 ans, et Monique Oswald, 7 ans, ont été heurtés par la même automobile hier soir, vers huit heures, rue Hibernia. L'état de l'une des fillettes est critique. La voiture qui a heurté les enfants était conduite par M. Frederick Burnett, 395 avenue Merton, à Saint-Lambert, qui voyageait rue Wellington, tournant vers le nord, rue Hibernia, au moment de l'accident. La petite Jessie Murray souffre d'une fracture du crâne probable, et a été transportée à l'hôpital général. Les deux autres enfants ont pu regagner leur domicile après avoir été pansés.

Etats-Unis

La Norvège sur la liste des belligérants

Proclamation de neutralité — "Cash and Carry"

Warm-Springs, 26 (A.P.) — Une proclamation du président Roosevelt ajoute le nom de la Norvège à la liste des pays belligérants d'Europe, et une autre proclamation annonce l'intention des Etats-Unis de demeurer neutres dans la guerre germano-norvégienne.

Automatiquement, la Norvège, considérée comme pays belligérant, passe sur la liste des pays du "cash and carry", c'est-à-dire que si la Norvège veut acheter munitions ou autre chose des Etats-Unis, elle doit l'acheter comptant et le transporter à ses risques et périls. L'Allemagne, la France, l'Angleterre, sont déjà sur cette liste.

Automatiquement aussi, la Norvège voit annuler les crédits de \$10 millions qui lui avaient été consentis.

Si les Etats-Unis ne peuvent plus exporter librement de denrées dans l'Europe du Nord, leur commerce n'en a pas moins été stimulé par la guerre. Les exportations sont de 51% supérieures à celles de 1939. Pendant le premier trimestre de l'année, elles ont augmenté de \$410 millions, soit la moitié de la balance favorable de 1939. La valeur totale des exportations, en dollars pendant le premier trimestre dépasse le milliard, tandis qu'elle n'atteignait l'an dernier que \$658 millions.

On se demande à Washington quelle décision prendra le gouvernement à l'endroit du Danemark, qui se trouve sous occupation allemande et dont le crédit est gelé.

Faits divers

Sauvagement assailli

M. James Kitts, 65 ans, 538, avenue Ash, a été hier soir victime d'une brutale agression vers dix heures, au moment où il sortait d'une taverne située à l'angle des rues Congrégation et Wellington à la Pointe-Saint-Charles. Près d'une ruelle, deux individus se seraient jetés sur lui et l'auraient cruellement battu, apparemment à coups de poings et à coups de pied. A l'hôpital général, où la victime a été transportée, on a déterminé une fracture du crâne, en plus de contusions multiples par tout le corps.

Un passant, M. Bill Coalman, a relevé le vieillard et l'a conduit à l'hôpital. On ignore la cause de cette sauvage agression. La police enquête.

Au collège agricole de Saint-Césaire

Saint-Hyacinthe, 26 (D.N.C.) — La distribution des prix aux élèves du cours agricole, au Collège Saint-André de Saint-Césaire (Rouville), dirigé par les Clercs de Sainte-Croix, aura lieu dimanche prochain, 28 avril, à 2 h. de l'après-midi (heure solaire).

Me Francis Fautoux candidat au bâtonnat

Il y a quelque temps, une délégation de membres du Barreau de Montréal a prié Me Francis Fautoux, conseil du roi, de se porter candidat au bâtonnat. M. Fautoux a différé son acceptation de quelques jours. Il vient de notifier son acceptation aux membres de la délégation. M. Francis Fautoux fait partie de l'étude légale Fautoux et Fautoux.

COMPLETS et PALETOTS

par FASHION-CRAFT

Confectionneurs de bons vêtements

Nous nous livrons, depuis des mois, à l'agréable tâche de rassembler un assortiment remarquable de complets et de paletots Fashion-Craft — le genre de vêtements que nous sommes fiers de vendre et que vous aurez plaisir à porter.

Jamais nous n'avons mis en montre de plus bel assortiment, et chaque vêtement est marqué à un prix qui vous vaudra le maximum de valeur pour votre argent.

Pourquoi ne viendriez-vous pas faire votre choix aujourd'hui même?

Complets depuis 27.50
Paletots depuis 20.50

Lechasseur, limitée
974 Ste-Catherine ouest - 281 Ste-Catherine est
375 St-Jacques

Etats-Unis

La Norvège sur la liste des belligérants

Proclamation de neutralité — "Cash and Carry"

Warm-Springs, 26 (A.P.) — Une proclamation du président Roosevelt ajoute le nom de la Norvège à la liste des pays belligérants d'Europe, et une autre proclamation annonce l'intention des Etats-Unis de demeurer neutres dans la guerre germano-norvégienne.

Automatiquement, la Norvège, considérée comme pays belligérant, passe sur la liste des pays du "cash and carry", c'est-à-dire que si la Norvège veut acheter munitions ou autre chose des Etats-Unis, elle doit l'acheter comptant et le transporter à ses risques et périls. L'Allemagne, la France, l'Angleterre, sont déjà sur cette liste.

Automatiquement aussi, la Norvège voit annuler les crédits de \$10 millions qui lui avaient été consentis.

Si les Etats-Unis ne peuvent plus exporter librement de denrées dans l'Europe du Nord, leur commerce n'en a pas moins été stimulé par la guerre. Les exportations sont de 51% supérieures à celles de 1939. Pendant le premier trimestre de l'année, elles ont augmenté de \$410 millions, soit la moitié de la balance favorable de 1939. La valeur totale des exportations, en dollars pendant le premier trimestre dépasse le milliard, tandis qu'elle n'atteignait l'an dernier que \$658 millions.

On se demande à Washington quelle décision prendra le gouvernement à l'endroit du Danemark, qui se trouve sous occupation allemande et dont le crédit est gelé.

Au collège agricole de Saint-Césaire

Saint-Hyacinthe, 26 (D.N.C.) — La distribution des prix aux élèves du cours agricole, au Collège Saint-André de Saint-Césaire (Rouville), dirigé par les Clercs de Sainte-Croix, aura lieu dimanche prochain, 28 avril, à 2 h. de l'après-midi (heure solaire).

Me Francis Fautoux candidat au bâtonnat

Il y a quelque temps, une délégation de membres du Barreau de Montréal a prié Me Francis Fautoux, conseil du roi, de se porter candidat au bâtonnat. M. Fautoux a différé son acceptation de quelques jours. Il vient de notifier son acceptation aux membres de la délégation. M. Francis Fautoux fait partie de l'étude légale Fautoux et Fautoux.

M. Blackmore, chef de la Nouvelle démocratie aux Communes

Edmonton, 26 (C. P.). — On a annoncé, ici, hier soir, que M. John H. Blackmore, de Lethbridge, Alberta, sera le leader du parti de la Nouvelle démocratie aux Communes.

Au cours des dernières sessions il était leader du groupe de crédibilistes qui s'est uni aux candidats de la Nouvelle démocratie aux élections du 26 mars.

On a dit après le caucus des membres de ce parti, que les dix députés admettaient les principes du Crédit social.

L' "Ile-de-France"

New-York, 26 (A.P.) — Deux cents peintres achèvent le travail de camouflage du paquebot français Ile-de-France, de 43,500 tonnes, qui va appareiller comme transport. Ses trois cheminées furent depuis hier soir. Le paquebot est amarré dans le port depuis le 8 septembre; des marins français sont montés à bord aujourd'hui pour grossir le personnel. On pense qu'il lèvera l'ancre d'ici deux ou trois jours.

Donnez-leur la préférence

Passez vos commandes à nos annonceurs, de préférence.

Ils y ont droit, puisqu'ils se servent de votre journal,

LE DEVOIR

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

M. LABRECQUE, J.C. — M. CALLOUX, J.C. — G. J. PAPINEAU, J.C. — ARPENTEURS-INGENIEURS

INGENIEUR-CONSEIL

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEES
10 CULTE, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THEMIS

COMPTABLES

P.-A. GAGNON
Comptable Agréé Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARbour 5990

LaRUE & TRUDEL
Comptables Agréés — Chartered Accountants
J.-Arthur LaRue, C.A. — Maurice Trueth, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jacques LaFleur, C.A.
Lionel Roussin, C.A. — Julien-P. Bélar, C.A.
Dolbert Hoyt, C.A. — Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.
Montréal — Québec

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Homé
80, rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778* - Québec

Anatole Vanier, C.R. — Guy Vanier, C.R.

Vanier & Vanier
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
SUR DEMANDE
ALBERT FORTNIER
934 STE-CATHERINE EST MONTREAL

COMPTABLES

Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARbour 1553

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
Aurèle Choquette, C.A.
Paul Huot, C.A., L.I.C.
84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

Caron & Caron
Comptables agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.S.C., C.A.
35, rue St-Jacques
HARbour 3635 - MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

IMPORTATEURS

J.-A. BERNIER - Fondé en 1892
C.-X. Tranchemontagne
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses.
459 St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Spécialités: HARbour 5544
EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée
Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

ROYAL REMINGTON UNDERWOOD
Silencieux, régulier et portatif.
Machines à additionner. Service.
N. MARTINEAU & FILS
1019, rue BLEURY RE. 2318
Entre les rues Vitré et Lagachetière

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moutures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

"Le secret de demain"

Les transports de troupes allemandes qui ont quitté des ports de la Baltique se dirigent-ils vers la Suède ou vers la Norvège ?

Paris, 26 (AP) — Le ministre français de la guerre annonce aujourd'hui que plusieurs transports de troupes allemandes ont quitté des ports de la Baltique. Un flot fonctionnaire du ministère a ajouté que l'on ne sait pas si ces troupes allemandes sont destinées à la Norvège ou à la Suède et que c'est là "le secret de demain". Des officiers français ont cependant fait observer que les ports où ces troupes se sont embarquées sont beaucoup plus près de la Suède que de la Norvège.

La patrouille du Skagerrak et qu'ils assurent un blocus fort serré. Il a révélé de plus qu'une patrouille française a livré bataille hier à une flottille allemande dans le Skagerrak et coulé deux torpilleurs allemands.

Londres, 26 (CP) — M. Vernon Bartlett laisse entendre aujourd'hui dans le *News-Chronicle*, que les Allemands pourraient bien occuper les îles Åland à l'entrée du golfe de Bothnie pour s'assurer de leur approvisionnement en minerai de fer suédois, ce qui ne serait pas du goût de la Russie soviétique.

Intervention possible de l'Italie dans la guerre

Rome, 26 (AP) — L'un des lieutenants du premier ministre Mussolini, M. Guido Buffarini-Guidi, sous-secrétaire de l'intérieur, a discuté de l'intervention possible de l'Italie dans la guerre, devant la Chambre des Faisceaux et des Corporations pendant que le Duce lui-même l'écouloit attentivement.

discours de son sous-secrétaire de l'intérieur. On sait qu'un autre vétéran du parti fasciste, M. Francesco Giunta, a déclaré hier à la Chambre que la guerre s'étendrait jusqu'à ce qu'elle soit devenue une guerre des peuples contre le monde de ceux qui détiennent injustement la richesse. Les cercles étrangers attendent maintenant avec anxiété le discours que doit prononcer demain le président de la Chambre, M. Dino Grandi, pour voir s'il s'agit d'une campagne systématique pour habituer les Italiens à l'inévitabilité de la guerre.

Le cabinet Pierlot reste en fonction à la demande du roi Léopold

Bruxelles, Belgique, 26. (A.P.) — Le cabinet du premier ministre Hubert Pierlot a décidé de rester en fonction, à la demande du roi Léopold, auquel il avait remis sa démission. "Pendant que l'armée assure une garde vigilante à la frontière, ce n'est pas le moment d'avoir une crise ministérielle", c'est en ces termes que le roi a écrit à M. Pierlot après avoir conféré avec le chef du parti libéral, M. Paul Hymans. Le roi avait tout d'abord accepté la démission du cabinet Pierlot.

sa démission. M. Pierlot avait déclaré que son gouvernement ne saurait poursuivre sa tâche à moins d'avoir l'appui de chacun des trois partis qui ont formé la coalition: les catholiques, les libéraux et les socialistes. Le parti libéral a précipité la démission en s'opposant à ce que l'on nomme un adjoint flamand et un adjoint wallon au ministre de l'Instruction publique en disant que c'était de nature à compromettre l'unité nationale en divisant Flamands et Wallons.

Belle soirée chez les "Amis de la famille"

Causerie de Mlle Suzanne Paquette sur "l'Enfant" — Débat animé sur le cinéma — La fête des mères

A Narvik Le coulage du "Hunter"

L'Amirauté annonce que 8 officiers et 147 marins du contre-torpilleur ont vraisemblablement péri

Accord commercial anglo-suisse

Londres, 26 (C.P.). — Le ministre de l'Economie annonce la signature d'un accord commercial entre la Grande-Bretagne et la Suisse. L'accord a été conclu entre la France et la Suisse. Les négociations durèrent depuis sept mois.

Pour avoir falsifié du "cream soda"

La compagnie Whistle Company of Eastern Canada Ltd, a été condamnée ce matin à payer une amende de \$50 et les frais, pour avoir mis sur le marché un breuvage gazeux (Cream Soda), falsifié.

Goering se rendrait en Roumanie

Rome, 26 (CP-Havas) — Le journal *Il Messaggero* rapporte de Bucarest, aujourd'hui, que le maréchal Hermann Goering, ministre de l'Air et dictateur économique de l'Allemagne, fera une visite en Roumanie, prochainement.

Allemands repoussés

Stockholm, 26. (A.P.) — Les rapports reçus par les journaux indiquent sur la fin de la journée indiquent que les troupes alliées et norvégiennes venues de Støren ont infligé des pertes considérables aux unités d'avant-garde allemandes et les ont rejetés à cinq milles de Støren. D'autres unités allemandes seraient à ce retrancher à une dizaine de milles plus au sud sous la protection de cette avant-garde. On signale que les Alliés ont reçu de l'aviation et que les engagements se multiplient entre aviateurs anglais et aviateurs allemands.

Dans le "Devoir" de demain

UNE NOUVELLE ETUDE DE M. GEORGES PELLETIER SUR L'ASPECT FINANCIER DE LA GUERRE — UN ARTICLE DU P. ALCANTARA DION — CHRONIQUES ET ARTICLES DIVERS

"Des retraits limités ont été nécessaires", annonce le communiqué du War Office

Les troupes alliées, avec les Norvégiens, auraient "rétabli la situation et tiendraient maintenant leurs positions" — "Nous avons perdu la première manche en ce sens que les Allemands étaient là et que nous n'y étions pas"

"Cela n'a pas affecté et n'affectera pas la détermination des Alliés de poursuivre la tâche jusqu'au bout"

Londres, 26 (C.P.) — Un communiqué du War Office annonce aujourd'hui que les troupes alliées sont engagées dans une rude bataille au sud de Dombas, centre ferroviaire d'une grande importance stratégique, et qu'elles ont été forcées à des "retraits limités".

des troupes françaises aguerries et de l'artillerie sont maintenant derrière les Tommies anglais qui tiennent la principale ligne alliée à 3 ou 4 milles au nord de Steinkjer. Les troupes alliées, avec les Norvégiens, auraient "rétabli la situation" et tiendraient maintenant leurs positions.

d'entreprendre la tâche coûteuse de reconquérir le sud de la Norvège plus tard. Cela, a déclaré un personnage militaire, constituerait "une situation extrêmement difficile".

Ces autorités rappellent que l'attaque soudaine des Allemands contre un pays ami a inévitablement donné aux forces nazies l'avantage initial. Elles ajoutent que "nous, qui n'étions pas disposés à recourir à ces méthodes, pouvons-nous dire que nous avons perdu la première manche en ce sens que les Allemands étaient là et que nous n'y étions pas".

Pendant que les Allemands faisaient des efforts colossaux pour faire avancer leurs troupes du sud vers le nord, dans le but principal de faire la liaison entre le corps principal du sud avec la garnison qui tenait Trondheim, les forces anglaises ont réussi à conduire en Norvège un premier groupe d'avions de chasse. On peut s'attendre à ce que ces aviateurs expérimentés enseignent aux avions de bombardement allemands qu'ils ne peuvent plus poursuivre leurs attaques avec impunité.

En marge du communiqué officiel au sujet des "retraits limités", des observateurs militaires neutres ont dit qu'il est extrêmement difficile pour des troupes légèrement armées de conserver des positions contre des avions qui viennent mitrailler en liaison avec de l'artillerie et des autos blindées.

Le conflit sino-japonais

Les deux camps de belligérants réclament d'importantes victoires — Les pertes seraient lourdes, de chaque côté

Contrats de guerre

Ottawa, 26. (D.N.C.) — Le ministère des Approvisionnements, que le gouvernement vient de substituer à l'Office des fournitures de guerre, annonce, aujourd'hui, qu'au cours de la période de trois semaines finissant le 23 avril, il a accordé 2,419 contrats au montant global de \$12,660,982.62.

M. Towers conseille l'épargne

Toronto, 26 (C.P.) — M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré dans un discours prononcé devant le *Canadian Club de Toronto*, à midi, qu'aujourd'hui l'épargne privée après la guerre serait une chose dangereuse.

Ce qu'annoncent les Chinois

Hong-Kong, 26 (AP) — Les dépêches chinoises d'aujourd'hui annoncent d'importantes victoires des Chinois sur les Japonais. Les Chinois qui affirment, ces jours derniers, avoir recapturé Kaifeng, la capitale de la province de Honan, signalent aujourd'hui qu'ils se sont emparés des postes extérieurs de défense dans les environs de Nanchang et qu'ainsi, ils ont virtuellement isolé la capitale de la province de Kiangsi, actuellement aux mains des Japonais.

L'amiral Byrd reprend la route de Washington

Washington, 26 (A.P.) — Le contre-amiral Richard Byrd revient en toute hâte de l'Antarctique afin de plaider — s'il y a lieu — en faveur de l'obtention de nouveaux fonds pour soutenir l'expédition du gouvernement américain qu'il dirige dans les solitudes du pôle sud.

La diptérie aux Iles-de-la-Madeleine

Québec, 26 (D.N.C.) — Des nouvelles un peu contradictoires au sujet de l'épidémie de diptérie sur les Iles-de-la-Madeleine, depuis quelques jours. C'est que les communications ne sont pas toujours faciles entre Québec et ces îles lointaines du golfe Saint-Laurier.

Un candidat à la présidence se retire à Cuba

La Havane, 26 (C.P.-Havas) — Le Dr Ramon Grau San Martin, candidat des quatre partis de l'opposition à la présidence de Cuba, s'est retiré, aujourd'hui, de la lutte, "pour cause de dissensions intimes parmi ses partisans".

Sur le front de l'Ouest

Paris, 26 (A.P.) — Voici le bulletin publié ce matin par le Grand Quartier Général français: "Activité de l'artillerie dans la région de la Sarre".

Russie et Yougoslavie

Moscou, 26 (A.P.) — L'agence capitale ulicee roAespat Tass annonce aujourd'hui qu'une mission économique yougoslave est arrivée aujourd'hui dans la capitale soviétique pour négocier un traité de commerce avec la Russie.

La Grande-Bretagne compterait sur l'établissement de relations amicales avec le Japon et la Russie

LONDRES, 26. (C.P.) — La Grande-Bretagne compterait sur l'établissement de relations amicales avec le Japon et la Russie soviétique en même temps que sur l'activité accrue de sa flotte pour aveugler la voie d'eau que la route maritime de Vladivostok représente dans le blocus allié de l'Allemagne.

L'activité de l'armée allemande en Slovaquie prend des proportions inquiétantes

KOMARNO, Hongrie, 26 (C.P.-Havas) — On rapporte aujourd'hui que l'activité de l'armée allemande en Slovaquie, face à la frontière de la Hongrie, a pris des proportions inquiétantes. Un décret du ministère de la guerre slovaque permet d'appeler sous les armes les dix plus jeunes classes de réservistes slovaques (l'armée slovaque compte déjà un bon nombre de sous-officiers allemands).

M. Houde comme paratonnerre

Le grand problème montréalais réside dans le fardeau des secours directs

logues à la commission du service civil qui existent dans diverses villes du Canada et des Etats-Unis. M. Edmond voudrait l'établissement d'un semblable système pour Montréal. La motion sera soumise au conseil à la séance du 11 mai.

Message radiophonique de M. Rogers

Londres, 26 (C.P., par câble) — Dans un message radiophonique spécial hier soir, M. Norman Rogers, ministre canadien de la Défense nationale, a affirmé que les Canadiens s'étaient signalés de façon remarquable, durant la guerre de 1914, et qu'ils étaient déterminés à faire non moins bien dans cette guerre-ci.

Organisme de contrôle économique en France

Paris, 26. — (C.P. Havas). Par un décret publié aujourd'hui, la France établit un organisme central de contrôle pour diriger l'activité des missions économiques dans tous les pays, sauf la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis.

Déménagements

A cette époque de l'année plusieurs de nos lecteurs passent d'un quartier à un autre. Nous les prions de bien vouloir retenir immédiatement leur numéro de journal chez le dépositaire le plus rapproché de leur nouvelle résidence. En insistant pour avoir le "Devoir" on peut obtenir l'ouverture de nouveaux dépôts.

Commission du service municipal

M. l'échevin Edmond a soumis ce matin au caucus une motion à l'effet de créer une commission échevinale de cinq membres pour étudier le fonctionnement des organismes ana-

Dans nos écoles

Le problème financier

M. Godbout s'engage à le résoudre

Le président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, M. Armand Dupuis, a annoncé hier à ses collègues que le premier ministre de la province, M. Adélard Godbout, s'est engagé au nom de son gouvernement à résoudre le problème financier de la Commission et que par conséquent, on ne se verra pas dans la nécessité de fermer les écoles au mois de mai comme on l'avait craint depuis quelques semaines. M. Dupuis a rendu compte à ses collègues de l'entrevue qu'il a eue le 19 avril dernier avec M. Godbout et le secrétaire provincial, M. Henri Groulx. Après s'être fait exposer la situation financière de la Commission, M. Godbout a déclaré qu'il verrait à trouver une solution aux problèmes les plus pressants de la Commission des écoles en attendant une solution définitive. M. Godbout n'a cependant pas précisé quels seraient les moyens qu'il prendrait pour régler le problème financier de la Commission scolaire et lui assurer les revenus qui lui permettraient de fonctionner normalement.

La Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises a recueilli, dans les écoles catholiques de Montréal, un total de \$31,849.15. L'école de Lévis vient en tête des écoles de garçons et l'école Saint-Arsène a le plus fort montant des écoles de filles, soit \$543.50. Le montant total amassé par l'école de Lévis est de \$736.80, ce qui la place en tête de toutes les écoles.

Les examens des candidats aux postes de professeurs auront lieu les 3 et 4 juillet. Ces candidats doivent être porteurs d'un diplôme de l'école normale et ils doivent faire leur demande trente jours avant la date fixée pour les examens.

La bénédiction de l'école du Christ-Roi aura lieu le 22 mai prochain. C'est l'école de la paroisse du même nom.

A Saint-Sulpice, ce soir

Réunion des arrondissements paroissiaux. La huitième campagne de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises est close, mais depuis si peu de temps qu'il est toujours d'actualité de se revoir pour se féliciter mutuellement. C'est le but de la réunion qui groupera vendredi, à 8 h. 30 du soir à la salle Saint-Sulpice, sous la présidence de M. S.-A. Cyr et de Mme Fernand Brunelle, respectivement président et vice-présidente des arrondissements paroissiaux, tous ceux qui se sont dévoués au succès de cette section. Le président général de la campagne, M. Henri Groulx, a accepté la présidence d'honneur de la soirée.

Feu M. J.-E. Cadieux

M. Joseph-Edouard Cadieux est décédé hier matin, à 69 ans. Lui survivent: sa femme, née Paquette, Rosa, une fille, Pauline, trois fils: Roland, Jean et Léon, ce dernier secrétaire de la rédaction de la "Presse"; son père, M. Nephthali Cadieux; ses frères: MM. Wilfrid, Adolphe, Lionel et Edouard; une sœur: Mme Alphonse Brabant — Marie-Anne.

Le "Parlement" des "Federated Youth Clubs of Quebec"

Après le succès magnifique du premier congrès des Jeunes catholiques canadiens à Ottawa, il avait été décidé d'en tenir un second. Sur l'invitation pressante de S. Ex. Mgr McGuigan, ce second congrès devait avoir lieu à Toronto l'autome prochain. Les événements de septembre ont cependant empêché de remettre à une date ultérieure cette réunion souhaitée par toute la jeunesse canadienne. La semaine prochaine, l'exécutif et le comité national de l'Union des Jeunes catholiques doivent tenir leur réunion régulière à Ottawa.

La conférence de M. Wollemborg

De Tripoli à Sarajevo; d'Addis-Abeba à Dantzig

A l'Université de Montréal, mercredi soir, M. Léo Wollemborg a établi un parallèle entre les trois années qui ont précédé la grande guerre et les trois années qui ont précédé la guerre actuelle. L'ancien professeur d'histoire à l'Université de Rome, qui est aujourd'hui professeur à New-York, a parlé sous le patronage de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, sur le sujet suivant: "De Tripoli à Sarajevo; d'Addis-Abeba à Dantzig". M. Léo Wollemborg s'est dit surpris des opinions singulières et un peu contradictoires que les historiens anglais, français ou allemands ont formulées à l'égard du rôle de l'Italie comme puissance européenne. Il a même dit-il on ne semble pas considérer l'Italie comme une puissance. Cependant, on a vu toutes les grandes puissances tenter de s'allier l'Italie à diverses reprises et le même manège se répète aujourd'hui.

Si l'on compare la politique de l'Italie pendant les deux périodes d'avant-guerre, on remarque que son attitude initiale a été une attitude de neutralité. En 1911, elle faisait partie de la triple alliance qui comprenait en outre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Cependant, quand la France prit la Tunisie, ce fut avec l'encouragement de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Pendant plus de 20 ans, l'Italie travailla à amener les puissances à reconnaître sa priorité sur les côtes de l'Afrique du nord, et les questions des côtes méditerranéennes ont été réglées successivement à l'avantage de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne; alors les Italiens sont allés à Tripoli.

Pour le peuple italien, l'Autriche-Hongrie avait été et serait toujours un pays ennemi. La triple entente a été la première victime de la guerre mondiale. Maintenant, si nous faisons un saut de 20 ans, nous quittons pour ainsi dire l'histoire contemporaine, nous tombons dans l'histoire vivante. Mussolini avait décidé que le problème colonial devait être résolu et alors, tous les yeux se sont tournés vers l'Ethiopie. Le dictateur de l'Italie demandait la liberté d'action en Ethiopie en échange de l'appui que pourrait donner son pays à la France et à l'Angleterre et l'on sait quel a été le résultat. Pour la seconde fois en 25 ans, l'expansion de l'Italie avait élargi d'elle la France et l'Angleterre. Dans son ressentiment envers ces deux pays et aussi par peur de l'isolement, l'Italie s'est tournée vers l'Allemagne. La guerre espagnole a accentué encore la position de l'Italie qui voulait simplement favoriser en Espagne l'instauration d'un gouvernement pro-fasciste.

Après le succès magnifique du premier congrès des Jeunes catholiques canadiens à Ottawa, il avait été décidé d'en tenir un second. Sur l'invitation pressante de S. Ex. Mgr McGuigan, ce second congrès devait avoir lieu à Toronto l'autome prochain. Les événements de septembre ont cependant empêché de remettre à une date ultérieure cette réunion souhaitée par toute la jeunesse canadienne. La semaine prochaine, l'exécutif et le comité national de l'Union des Jeunes catholiques doivent tenir leur réunion régulière à Ottawa.

Les Jésuites ordonnés en Chine

Les Pères Gabriel Brossard et Adrien Lavarière, S.J., de la province du Bas-Canada, seront ordonnés prêtres à Zi-Ka-Wei, Shanghai, le 31 mai prochain, par Mgr Haouïssé, S.J., Vic. ap.

Au His Majesty's

Le mardi 30 avril sera présentée au His Majesty's la première de la pièce de S. N. Behrman: "No Time for Comedy", avec Katharine Cornell et Francis Lederer. Cette troupe nous arrive après avoir remporté un très brillant succès à travers les Etats-Unis. Nul doute que cette pièce sera heureusement accueillie par le public de Montréal. On connaît en effet la finesse de jeu et la personnalité de cette grande artiste. Quant à Francis Lederer, il a remporté de grands succès aussi bien sur la scène qu'à l'écran.

Grand film anglais tourné au Canada

Ottawa, 26 (CP) — L'une des plus importantes productions cinématographiques anglaises de 1940 sera filmée au Canada cet été, annonce M. Michael Powell, directeur et producteur de Grande-Bretagne. M. Powell et ses principaux collaborateurs sont venus à Ottawa demander la coopération du gouvernement en temps de guerre. Le film sera tourné en juillet. Il sera interprété par 12 vedettes anglaises européennes. Le scénario sera écrit par M. Emeric Pressburger qui accompagnera M. Powell. On remarque encore au directeur Powell: Roland Gillett, directeur associé; Alfred Seabourne, éditeur du film; William Patton, assistant de M. Powell. Ils visiteront le pays à la recherche de sites. M. Powell est l'auteur et le directeur du film "The Edge of the World", il a dirigé "U-Boat 29" et "The Lion Has Wings".

M. Duplessis fêté

Québec, 26 — Les députés et les conseillers législatifs de l'Union Nationale se sont réunis, mercredi soir, au Club Renaissance, pour une fête intime à leur chef, M. Maurice Duplessis, à l'occasion de son 50ème anniversaire de naissance. Le chef de l'opposition avait été l'objet d'une belle manifestation, la semaine dernière, en Chambre, alors que toute la députation lui avait présenté ses vœux. Ses amis ont voulu lui donner un témoignage plus personnel de leur attachement et de leur fidélité. A l'issue du dîner, M. Paul Sauvé, ancien président de l'Assemblée législative, député des Deux-Montagnes, se fit lire l'interprète auprès du chef et en leur nom, lui remit un magnifique souvenir. M. Duplessis a remercié ses amis, leur rappelant que leurs bons sentiments lui faisaient oublier toutes les ingratitude de la vie publique. Il promit de se dépenser sans compter pour le triomphe de l'Union Nationale et pour le bien de sa province.

On remarquait au dîner: sir Thomas Chapais, MM. Alphonse Raymond, Henri Groulx, M. Baribeau Martin Fisher, Pierre Bertrand, conseillers législatifs: MM. Onésime Gagnon, John Bourque, Albiny Paquette, Antonio Elie, anciens ministres dans le cabinet Duplessis: MM. Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, J.-D. Bégin, député de Dorchester, Antonio Elie, député de Joliette, Delpha Sauvé, député de Valleyfield, Jonathan Robinson, député de Shefford, Roméo Lorrain, député de Papineau, Horimidas Langlais, député des Iles de la Madeleine, le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud, Antonio Talbot, député de Chicoutimi, J.-P. Morin, député de Champlain.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Les Variétés Lyriques terminent leur saison par quatre représentations de *Katinka*, la comédie musicale de Rudolph Friml, dont le livret allemand a été adapté en français par Manuele Simon. Une comédie musicale, traduction mot à mot de *musical comedy*, n'est pas une opérette. Celle-ci, comme l'opéramatique et l'opéra, comporte une intrigue suivie et progressive, la *musical comedy* n'en a pas besoin. Pourvu qu'un film tienne, souvent imperceptible, relie les personnages entre eux, c'est tout ce qu'il faut; on n'a plus ensuite qu'à charger de toutes sortes de hors-d'œuvre — les bons livrets d'opérette sont aussi rares que le printemps chez nous — on y va avec le gros sel des réminiscences.

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

La distribution de *Katinka* est fort nombreuse et les petits rôles, même s'ils ont peu à faire, ont besoin d'être soignés comme les grands. Et comme rien n'y a été négligé, on a, même si une première représentation ressemble souvent à une répétition générale, une première soirée parfaitement à point. Ne pouvant en faire le compliment à tout le monde, je suis bien forcé de me restreindre aux impressions suivantes. Mlle Marthe Lapointe, qui joue le rôle de *Katinka*, ne m'avait jamais autant plu qu'hier. Etait-ce parce que d'autres musiques ne lui donnaient pas les chances de faire valoir sa voix? Je le croirais volontiers, car Rudolf Friml est un maître de l'écriture vocale et la chanteuse y a trouvé le meilleur véhicule pour son excellent voix. A ses côtés ou à beaucoup applaudi Mlle Olivette Thibault, revue sur cette scène après plusieurs mois d'absence, et toujours aussi fine actrice.

Je n'avais jamais entendu M. Adrien Lachance et c'est dommage pour moi, car j'ai trouvé fort remarquable dans un rôle d' amoureux qui a trop peu la chance d'exprimer ses sentiments, les autres rôles dominant le sien. La manière trop succincte dont sont donnés au programme les noms des personnages ne me permet pas de nommer la chanteuse qui, du haut d'un harem, chante l'air le mieux connu de la pièce, et je suis bien forcé de féliciter une anonyme. Quelle ne m'en veuille pas et que, pour la prochaine saison, elle obtienne de la direction qu'on détaille mieux cette partie du programme.

La présentation visuelle est attrayante et aussi véridique que le permettent les ressources de notre ville. Tout au plus, pourrait-on se demander comment un général peut se promener à Stamboul en grand uniforme russe. J'allais oublier qu'au 2e acte, André Sénécal, que je crois bien avoir vu il n'y a pas si longtemps au Théâtre des Petits de Camille Bernard, a chanté une chanson dont les paroles et la musique sont de M. Lionel Daunais. La voix d'André ne s'emploie pas bien souvent dans nos théâtres, mais cette fois-ci l'amusante inspiration de M. Daunais a été bien gentiment présentée. Il y avait foule hier soir au Monument. Puisse-t-il y en avoir autant jusqu'à dimanche soir; cette clôture de saison en soit la peine. Frédéric PELLETIER

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Les Variétés Lyriques terminent leur saison par quatre représentations de *Katinka*, la comédie musicale de Rudolph Friml, dont le livret allemand a été adapté en français par Manuele Simon. Une comédie musicale, traduction mot à mot de *musical comedy*, n'est pas une opérette. Celle-ci, comme l'opéramatique et l'opéra, comporte une intrigue suivie et progressive, la *musical comedy* n'en a pas besoin. Pourvu qu'un film tienne, souvent imperceptible, relie les personnages entre eux, c'est tout ce qu'il faut; on n'a plus ensuite qu'à charger de toutes sortes de hors-d'œuvre — les bons livrets d'opérette sont aussi rares que le printemps chez nous — on y va avec le gros sel des réminiscences.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Les Variétés Lyriques terminent leur saison par quatre représentations de *Katinka*, la comédie musicale de Rudolph Friml, dont le livret allemand a été adapté en français par Manuele Simon. Une comédie musicale, traduction mot à mot de *musical comedy*, n'est pas une opérette. Celle-ci, comme l'opéramatique et l'opéra, comporte une intrigue suivie et progressive, la *musical comedy* n'en a pas besoin. Pourvu qu'un film tienne, souvent imperceptible, relie les personnages entre eux, c'est tout ce qu'il faut; on n'a plus ensuite qu'à charger de toutes sortes de hors-d'œuvre — les bons livrets d'opérette sont aussi rares que le printemps chez nous — on y va avec le gros sel des réminiscences.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

Fin de saison aux Variétés Lyriques

Cela n'empêche pas *Katinka* d'avoir ses mérites, mais c'est surtout par sa mise en scène et son interprétation qu'elle vaut. *Nit de mortis nisi bonum*, dit un adage latin, mais on ne peut éviter qu'on qu'on le désire, une comparaison avec la feue Société Canadienne d'Opérette. Tandis que celle-ci marchait avec l'air d'élan (si c'est un canadienisme, je ne m'en excuse pas), avec, dis-je, l'air d'élan de ses premiers temps et s'en contentait, les Variétés Lyriques ont voulu avancer sur la route du progrès, les pas qu'elles y ont faits n'ont pas cessé de s'accroître. Le bon de la première année, on l'a conservé, mais chaque fois qu'on le pouvait on a injecté dans les artères du sang nouveau; on a fait des expériences qui ont bien tourné; on a sacrifié et émondé le jardin; enfin, la compagnie, si elle n'est pas arrivée à une inatteignable perfection, vaut aujourd'hui toutes celles qui nous visitent, et à pris une avance qu'il serait bien osé de lui disputer.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS "La fin du jour" 12 h. 09, 2 h. 29, 4 h. 49, 7 h. 09 9 h. 29. SAINT-DENIS "Les pauvres gens" 12 h. 15, 3 h. 02, 5 h. 45, 8 h. 28. "Les cinq sous de Lavarède" 12 h. 42, 3 h. 25, 6 h. 08, 8 h. 51. LOEWS "Prémiosse Path" 10 h. 12, 12 h. 32, 2 h. 53, 5 h. 14, 7 h. 35, 9 h. 56. PALACE "Johnny Apollo" 10 h. 12 h. 11, 2 h. 39, 5 h. 07, 7 h. 35, 9 h. 03. CAPITOL "Doctor cyclops" 11 h. 26, 2 h. 08, 4 h. 50, 7 h. 32, 10 h. 14. "French Without Tears" 10 h. 15, 12 h. 57, 3 h. 39, 6 h. 21, 9 h. 03. PRINCESS "Nick Carter Detective" 10 h. 25, 1 h. 08, 3 h. 50, 6 h. 32, 9 h. 14. "Congo Maisie" 11 h. 30, 2 h. 12, 4 h. 54, 7 h. 36, 10 h. 18.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui (Titres et texte enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Cinéma de Paris" LA FIN DU JOUR. — Drame. Auteurs: Charles Spaak et Julien Duvivier. Interprètes: Michel Simon, Victor Francen, Louis Jouvet, Madeleine Ozeray, Gabriel Dorziat, Armand Béral, Joffe, Gaston Modot. Pour public averti.

SCENARIO A l'abbaye de Saint-Jean de la Rivière, (Provence) de vieux comédiens achevèrent leur vie qui fut glorieuse... ou besogneuse. Certains sont pastilles, d'autres agiles par leur ancienne gloire, tel Marry, qui ne connaît jamais le succès et dont pourtant le talent était grand. Un homme a jadis glissé sa vie en lui enlevant sa femme, le brillant Saint-Claire, cynique et séduisant. Justement, Saint-Claire vient se réjouir à la fondation. Mais pas pour longtemps, car il reçoit une baguette léguée par une ancienne conquête. La vente du diamant lui permet la Côte d'Azur. Il part sans avoir achevé de tourner la tête à une petite servante d'auberge. Ayant tout perdu au jeu, il revient le jour même où l'on prépare le renvoi des pensionnaires, l'abbaye ne pouvant, sans subsides, continuer l'abandonnement des vieux acteurs. Une campagne d'opinion leur amène des souscriptions permettant plusieurs années de tranquillité. Au cours d'une représentation donnée devant les "jeunes" de la ville, de la scène vari-meur de n'avoir pu articuler un seul mot du rôle de Flambeau qu'il avait toujours rêvé de jouer. Et Saint-Claire est pris d'une attaque de folie alors qu'il venait de persuader la petite bonne de se tuer pour lui. Marry prononcera sur la tombe de Cabrisade un éloge suprême, qui oubliera le cabotin raté, pour glorifier la grande famille du théâtre éternel.

"Saint-Denis"

LES CINQ SOUS DE LAVAREDE — Comédie d'aventures. D'après la pièce de Paul Ivoi. Réalisateur: Maurice Cammage. Interprètes: Fernandel, Jean Dax, Joséette Day, Marcel Vallée, Félix Oudart, André Réanne, Jeanne Fusier-Gir, H. Poupon, Mady Berry. Pour tous.

AU PRINCESS



Ann Sothern et John Carroll dans une scène du film d'aventures "CONGO MAISIE", qui a commencé aujourd'hui d'être projeté sur l'écran du cinéma Princess

Le concert LeBlanc, ce soir

Rappelons que c'est ce soir à l'Auditorium du Plateau qu'aura lieu le concert du grand violoniste canadien-français Arthur LeBlanc, sous la présidence conjointe de Mgr Ollivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal, et de M. Henri Groulx, secrétaire de la province. Comme on le sait, les bénéfices de cet événement artistique seront versés en entier pour le parachèvement de l'Oratoire St-Joseph. Billets chez Edmond Archambault, et à l'Oratoire St-Joseph.

Dr CYCLOPS — Fantaisie photographique qui nous présente des personnages auxquels un homme puissant donne des proportions de géant. Pour tous.

"Leov's" PRIMROSE PATH — Histoire tragique d'une jeune fille qui lutte désespérément pour s'évader du milieu familial dont la réputation est détestable et de ses aventures dans la vie. Vedettes: Tyrone Power, Joël McCrea. Pour public averti.

"Palace" JOHNNY APOLLO — Film qui raconte la débâcle morale d'un jeune homme qui a pour point de départ la malhonnêteté de son père. Vedettes: Tyrone Power, Dorothy Lamour et Lloyd Nolan. Pour public averti.

"Princess" CONGO MAISIE — Film d'aventures et d'action tourné au centre de l'Afrique. Vedettes: Ann Sothern, John Carroll. Pour public averti.

"La peste rouge"

Ce soir, à 8 h. 30, au soubassement de l'église du Très-Saint-Rédempteur, 3530, rue Adam, présentation d'un film parlant et sonore, intitulé: *La peste rouge*. Ce document authentique et extraordinaire fait passer sous les yeux l'histoire du bolchevisme dans le monde depuis 20 ans.

Au Capitol

Dans le film *Dr Cyclops* qui passe à partir d'aujourd'hui au Capitol, nous verrons un savant qui est parvenu à découvrir un secret lui permettant de réduire les êtres vivants à des proportions liliputiennes. Il y aura dans ce film 5 victimes des méthodes redoutables de ce savant, quatre jeunes gens et une jeune femme. Le film nous est présenté en couleurs et les personnages ne sont pas semblables à ceux des dessins animés, mais ce sont des êtres vivants en chair et en os que les découvertes techniques sont parvenues à présenter sous des apparences aussi réduites. C'est un film d'aventures et d'imagination qui plait toujours et qui distrait.

Au Loew's

Une distribution fort importante a été choisie pour assurer le succès du film "Primrose Path", qui sera présenté à partir d'aujourd'hui au Loew's. Nous y relevons les noms de Ginger Rogers, Joel McCrea, Marjorie Rameau, Henry Travers, Miles Mander, Quentin Vassar et le petit Joan Carroll.

Ginger Rogers joue ici un rôle fort différent de celui qu'elle a souvent excellé. Elle n'apparaît pas ici avec son éclat habituel mais bien au contraire, sous les traits d'une malheureuse jeune fille appartenant à un milieu misérable et même pitoyable. Jamais on n'avait vu Ginger Rogers dans semblable rôle. Quant à Joel McCrea, on sait que c'est le héros de plus de 50 productions d'Hollywood.

Dans ce film, on remarquera une nouvelle artiste dans la personne de Queenie Vassar. Elle fait ses débuts à l'écran cette saison.

STEDENS FERNANDEZ 5 SOUS DE LAVAREDE ROGER GAILLARD LES PAUVRES GENS

CINEMA DE PARIS DEUXIEME SEMAINE VICTOR FRANCEN MICHEL SIMON MADELINE OZERAY JOUJET LA FIN DU JOUR

GINGER ROGERS JOEL MCCREA PRIMROSE PATH

DR CYCLOPS

POWER LAMOUR JOHNNY APOLLO

ANN SOTHERN CONGO MAISIE

IMPERIAL ANTOINETTE LANE PRISCILLA WAYNE MORRIS "Brother Rat and a Baby"

LE DEVOIR Tarif d'abonnement (hors Montréal) Canada 1 semaine 20, 2 semaines 35, 3 semaines 50, 1 mois 60, 2 mois 110, 6 mois 300. Etats-Unis 1 semaine 25, 1 mois 75, 6 mois 400.

Feuilleton du "Devoir" MIEUX VAUT LA VÉRITÉ..... par Alice ROSMAN

tion; ce serait plus agréable pour tout le monde. Les Loftus voudront échanger des souvenirs avec vous et ma présence les gênera terriblement. —Mais non! s'écria vivement la jeune femme. D'ailleurs, je suis assis intimement que vous et je n'aurais pas le courage de partir seule. Robert Lord sifflota. —Donc, vous reconnaissez que la soirée sera pénible! —Mais non, répliqua Irène en agitant son collier, puis elle leva les yeux vers son mari et s'écria: "Seulement, je crains d'avoir l'air idiot. Vous comprenez, quand on a pleuré sur l'épaule d'une femme en lui déclarant qu'on ne se mariera jamais et qu'on le fait tout de même..." —Je vois, riposta gaiement Robert. Je dois vous servir de justification. Merci pour cette bonne phrase; vous pensez qu'ils n'auront qu'à me voir pour comprendre. Sur ce, embrassez-moi. Tous deux continuèrent à plaisanter ainsi, pour se donner du courage, dans le taxi qui les emportait vers l'hôtel où étaient des-

cendus les Loftus. Bien qu'Irène eût éprouvé beaucoup de sympathie pour la mère de Nigel, elle ne l'avait pas vue depuis huit ans et elle commençait à se demander si elle n'avait pas trop de rouge aux lèvres. Le vieux couple aimable qui accueillit le ménage Lord, quelques minutes plus tard, causa une heureuse surprise à Robert, qui avait craint de trouver les parents de Nigel Loftus pompeux ou exagérément émotifs. —Comme je suis contente de vous revoir, Irène, et comme vous êtes jolie! s'écria Mrs Loftus en embrassant la jeune femme. Puis, se tournant vers son mari, elle ajouta: "Alors, vous êtes Robert, car je puis vous appeler par votre prénom, n'est-ce pas?" —Mon Dieu, balbutia-t-il... Puis il y eut un éclat de rire général. Le jeune ménage fut très sympathique à Alice. La perte de ses deux fils, auxquels elle pensait sans cesse, lui rendait leurs contemporains très chers et elle s'intéressait à tout ce qui concernait leur génération. Ce sentiment et aussi sa grâce

naturelle la faisaient paraître plus agréable aux jeunes que la plupart des femmes de son âge. Elle souhaitait s'entourer des anciens amis de ses fils et pensait qu'Irène et son mari l'y aideraient. —Nous avons supposé, leur déclara-t-



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

S. E. Mgr Gauthier à l'Assistance Maternelle

Réunion annuelle — 3,704 mères assistées — 1,612 nouveau-nés immunisés par le BCG — 48,272 visites et enquêtes des infirmières

Sous la présidence de Son Exc. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, avait lieu hier après-midi la vingt-septième assemblée annuelle de l'Assistance Maternelle.

Son Excellence a prononcé un chaleureux éloge de cette association, aux activités charitables et sociales et a remarqué que les quarante sections paroissiales représentent un véritable progrès sur les débuts, quand la réunion d'une quinzaine de paroisses apportait de grandes difficultés.

de-malade, 693; cas signalés à la Société des Infirmières Visitantes, 81; cas signalés au Victorian Order of Nurses, 15. Cas référés: à l'Institut Bruchési 38, aux cliniques dentaires 81, à des dentistes 28.

Service d'assistance: Plusieurs personnes dirigées vers l'Assistance aux Familles, l'Assistance Municipale, la Commission du Chômage, la Société Saint-Vincent de Paul et la Société Catholique de Protection et de Renseignements.

Enquêtes et visites faites par les Dames du Service social: aux domiciles des mères, 5,627, aux hôpitaux, 727.

Dispensaire

Consultations médicales gratuites les lundis, mardis, vendredis dans l'après-midi, et consultations spéciales les jeudis matins. Inscriptions 3,250, consultations 7,000; prescriptions 6,775; médicaments 11,163.

Cure antivénéérienne

Examens du sang (Wasserman) 3,250; réactions positives, 55; traitements donnés, 289.

Laboratoire

Nombre d'analyses, 13,273.

Dons aux protégées de l'Oeuvre

Commandes de provisions, 4,156; commandes de combustibles, 688; pintes de lait, 49,323; articles de lingerie pour la mère, 7,048; articles de lingerie pour le bébé, 64,531; articles de literie, 10,512; couvertures de laine, 457; couvertures de flanellette, 376; bandes abdominales, 90; vêtements neufs, 530; vêtements usagés, 1,196; articles de mobilier, 10; articles de ménage, 35.

Le R. P. Chaput et M. le curé Paiement ont fait aussi l'éloge de l'Assistance Maternelle, M. le Dr Langevin, dans une courte allocution a fait ressortir la nécessité d'opposer à notre natalité en baisse la bonne santé des nouveau-nés et M. le Dr Groulx a démontré, chiffres en main, qu'il est de notre intérêt national d'intensifier le travail de protection de la mère et de l'enfant afin de diminuer la mortalité infantile dans nos familles.

Rapport du secrétariat

Prénatales inscrites au cours de l'année, 3,514; dont: 3,250 enregistrées au dispensaire, 317 non enregistrées, et 47 consultations à domicile.

Accouchées: 3,704, dont 2,134 femmes de chômeurs, 1,570 femmes indigentes.

Naissances gemellaires, 31. Mortinatalités, 63. Fausses-couches, 68. Nouveau-nés, 3,604. Nouveau-nés immunisés par le vaccin B.C.G.: 1,612.

Décès: mères, 8; dont 4 femmes de chômeurs, et 4 femmes indigentes; 6 décédées aux hôpitaux, 2 décédées à domicile.

Décès: nouveau-nés, 69; dont 42 enfants de chômeurs, et 27 enfants d'indigents; 42 décédés à domicile, 27 décédés aux hôpitaux; 43 à terme, 26 prématurés.

Cas pathologiques: mères, 102; dont 58 femmes de chômeurs et 44 femmes indigentes; 77 traitées aux hôpitaux, 25 traitées à domicile.

Cas pathologiques: nouveau-nés, 38; dont 27 enfants de chômeurs et 11 enfants d'indigents; 31 traités aux hôpitaux, 7 traités à domicile.

Cas hospitalisés dans divers hôpitaux: mères, 686; dont 609 cas normaux et 77 cas pathologiques; bébés: 86; dont 53 cas normaux et 33 cas pathologiques.

Service infirmier

Visites et enquêtes des infirmières, 48,272; visites aux prénatales 8,018, aux accouchées 18,265; aux nouveau-nés, 18,901; post-natales, 2,988.

Cas signalés à l'Assurance Métropolitaine pour les soins de la gar-

LA BRODERIE QUE NOUS AIMONS



No 350, RIDEAU — Dessin moderne, gracieux et décoratif. Riche lieu au point de boutonnière. Marguerites entourées également au point de boutonnière, tiges et feuilles au cordonnet ou au point de tige.

Rideau de porte, 20 x 36 pcs, patron à tracer, 25c; perforé, 50c; au fer chaud, 35c. Etampé sur coton blanc fini toile, 75c; sur solide toile fine, \$1.25; sur linon de toile, \$1.65. Avec tulle fourni et faufilé double, 75c de plus. Coton à broder, 75c.

Rideau de fenêtre, 36 x 72 pcs, patron à tracer, 30c; perforé, 75c; au fer chaud, 50c. Etampé sur coton blanc fini toile, \$1.25; sur toile fine et solide, \$3.00. Sur linon de toile, \$4.00. Avec tulle double fourni et faufilé, \$1.00 de plus. Coton à broder, \$1.20.

Ce dessin sera excessivement joli incrusté de tulle; dans ce cas on supprime les brides. Nous suggérons de mettre du tulle écrit et de broder le dessin écrit sur fond blanc, ce qui serait très décoratif. On peut également le teinter facilement dans du Tintex.

Abonnez-vous à notre revue de broderie et musique, seulement 12c par an. Circulaire religieuses, 5c circulaire de baptême, 5c; circulaire de nappes, 5c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 27 AVRIL 1940

Form for ordering brocade items, including fields for name, address, and quantity.

Recettes éprouvées

SAUCE A L'ERABLE

1 tasse de sirop d'érable, 1 c. à thé de farine, 1 c. à thé de beurre, Pincée de sel. Faites fondre le beurre et ajoutez la farine. Mettez au feu jusqu'à ce que le mélange devienne écumeux. Versez-y lentement le sirop en agitant constamment. Faites bouillir 1 minute. Servez chaud ou froid.

GATEAU A L'ERABLE

1-2 tasse de beurre, 1 tasse de sirop d'érable, 1 c. à thé de poudre à pâte, 1-4 c. à thé de soda, 2 oeufs, 1-4 tasse de lait, 1-2 c. à thé de cannelle, 1-4 tasse d'amandes hachées, 1-2 tasse de farine. Battez bien les oeufs. Faites fondre le beurre, et ajoutez-le aux oeufs battus, puis ajoutez le sirop et le lait. Tamisez les ingrédients secs ensemble et ajoutez-les au premier mélange. Ajoutez les noix hachées. Mettez au four à 350 degrés F. pendant 30 minutes.

GLACAGE A L'ERABLE

A 1-2 tasse de sirop d'érable, ajoutez 1 cuillerée à thé de beurre fondu et suffisamment de sucre en poudre pour lui donner la consistance du beurre mou. Tartinez-en votre gâteau et garnissez avec des noix.

Echos et glanes

On a parlé de vous à la radio...

Combien d'écrivains, d'hommes politiques, d'artistes ont entendu cette phrase — sans arriver à obtenir des précisions sur ce qui avait été dit sur eux.

C'est irritant pour certains, pour ceux qui sont habitués aux services d'un Argus qui lit tout. Un bureau vient d'être créé aux Etats-Unis pour les apaiser. Des rédacteurs sont à l'écoute de tous les postes. Ils enregistrent tout ce qui est dit sur les personnalités littéraires, politiques ou autres et les abonnés en reçoivent les textes.

Rien n'est plus important en effet que cette "presse parlée"; mais quel symbole trouver pour évoquer la vigilance de ces écouteurs? Argus avait cent yeux dont cinquante restaient constamment ouverts. Endormi par les artifices de Mercure, il eut la tête coupée. Junon sema ses yeux sur la queue du paon et il n'a rien perdu de son prestige.

Y a-t-il un dieu ou un demi-dieu aux cent oreilles?

Chien en peine

Dans une rue de New-York, un jeune griffon, happé par une automobile, fut tué sur le coup.

"Adveniat Regnum Tuum!"

À la tombée de la nuit, portes et fenêtres closes, alors que tout est silencieux, dans la maison bénie que par bonheur l'habite, ce n'est félicité d'aller à la chapelle, et là, à la seule lueur de la petite lampe qui ne s'éteint jamais, je regarde le Tabernacle. Mes yeux ne s'en peuvent détacher, comme s'ils espéraient voir la porte s'ouvrir un moment et apercevoir l'Hôte Divin!

Souventes fois, sur le marbre tout blanc du maître-autel, une grande ombre se dessine... C'est une âme pieuse qui prie, les bras en croix... Elles sont plusieurs parfois qui, ayant obtenu de sacrifier une heure de repos, prolongent leurs oraisons. Pendant le jour, adultes et enfants, fréquemment, font le chemin de la croix, les bras étendus.

Spectacle touchant, resserrant! Il fait espérer, oh! à n'en pas douter, qu'il arrivera, oui, que les méchants le veuillent ou non, il arrivera le règne de Dieu, Christ-Roi! "Adveniat Regnum Tuum!" C'est la prière de la chrétienté. C'est le cri que, jour et nuit, avec elle, lance un ciel notre saint Pontife Pie XII.

Il sera entendu, ce cri, avec les gémissements des victimes de la guerre, victimes agonisantes sur les champs de bataille, au fond des mers, partout! Des victimes que la brutalité d'un gouvernement satanique force à ces indescriptibles tueries! Elle sera entendue, la plainte de ceux qui s'aimaient et ont été séparés!

Sans doute, les blasphèmes des ennemis de Dieu, leurs chants et leurs rires voltairiens, le blasphème de ceux que, pour le bien commun, poursuivit la justice, la clameur sortant des cabarets de nuit où des filles sans nom prostituent honneur et vertu, les parjures, les calomnies, les haines et les rancœurs assouvies, nos iniquités enfin, défient le ciel, mais les "mains jointes" et les bras en croix obtiendront miséricorde! Il viendra le règne de Dieu, Christ-Roi, et alors seront rassasiés ceux qui auront eu faim et soif de la Justice.

CHARLOTTE

Hochelaga, avril 1940

Les activités féminines

Réunion annuelle à l'Académie St-Urbain

La réunion annuelle des anciennes élèves de l'Académie St-Urbain aura lieu dans les salons du couvent, dimanche, le 28 avril, à 2 h. 30.

Il y aura élection d'un nouveau comité, bénédiction du Saint-Sacrement et le thé sera servi.

Cours du R. P. Voyer, O.P.

Lundi soir, le 29 avril, à 8 h., le R. P. Voyer, O.P., donnera son 3e cours spécial aux auditrices du cours de religion au couvent de Marie-Réparatrice.

Il parlera des "Consequences d'un péché mortel". Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées, de même qu'un pèlerinage qui est spécialement réservé aux membres du cours de religion durant la Semaine de réparation qui se tiendra au couvent, du 1er au 9 mai. Ce ralliement aura lieu le samedi 4 mai, à 4 heures, et le sermon sera donné par le R. P. Legault, C.S.C.

Exposition d'arts et d'industrie domestiques

Samedi, 27 avril, à 2 h., s'ouvrira une exposition d'arts et d'industrie domestiques à l'École d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 est, Blvd St-Joseph.

Il y aura un beau déploiement de travaux en tissu, couture, ouvrages de fantaisie, arts décoratifs et cuisine.

M. l'abbé Tessier, visiteur des Ecoles Ménagères parlera et donnera des vues du terroir au cours de l'après-midi et de la soirée.

On pourra visiter jusqu'à dimanche soir, 28 avril, à 10 h. Entrée libre.

Retraites

Les prochaines retraites auront lieu aux dates suivantes au Couvent de Marie Réparatrice: en mai, du 23 au 26 pour les retraites de bureaux; en juin, du 7 au 10 et du 21 au 24, pour jeunes filles; du 16 au 19 pour demoiselles âgées; du 28 au 31 juillet, pour choisir un état de vie; du 4 au 7 juillet, pour institutrices. On est prié de s'inscrire à l'avance.

Récollement mensuel

Dimanche prochain, le 28 avril, récollement mensuel pour les anciennes retraitantes, au Couvent de Marie-Réparatrice, boulevard Mont-Royal, Outremont.

E A T O N Paletots de printemps



Nouveaux modèles faits de nouveaux lainages

"Covert" anglais, étoffe à envers quadrillé, tweed écossais, chevronné, diagonale et contre-carreaux. TEINTES: gris, brun, faon, vert, bleu-vert. MODELES: raglan, droit, cintré, à plis, balmacaan etchesterfield. TAILLES: 35 à 44.

20.00

Dernier jour!

Complets à 2 pantalons

Coloris et dessins printaniers. Tailles: 35 à 44. Spécial samedi 25.00 Vêtements pour hommes, au deuxième

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

À 8 h. 30, messe, à 10 h. 30, causerie suivie de l'Adoration. Tous les membres sont cordialement invités.

Retraites et récollement

Il y aura une retraite spéciale prêchée par le R. P. Raphaël, O.F.M. à Béthanie, 80, rue Laurier est, tél. DO 8026, qui commencera samedi le 27 avril, à 2 h. 30 pour se terminer à la messe le 28 à 8 h. du soir (heure avancée). Toutes les jeunes filles sont priées de s'inscrire le plus tôt possible. La retraite des organisatrices aura lieu jeudi, le 2 mai. Il y aura une retraite spéciale pour les jeunes filles de la Banque Canadienne Nationale du 4 au 5 mai prêchée par le R. P. Voyer, O.P. Une autre retraite pour les jeunes filles de chez Granber, prêchée par le R. P. Joseph-Hermann, du 11 au 12 mai. Enfin le dimanche, 19 mai, aura lieu le Conventum des anciennes-retraitantes. Celles qui désirent prendre part à ces retraites ou au conventum sont priées de donner leur nom le plus tôt possible.

(debout). Litanies des saints avec VV., RR. et oraisons: pendant la procession, les fidèles se tiennent debout, puis ensuite on se met à genoux.

Messe (simple): (en violet). Exaudi (debout aux oraisons et après la consécration); 2e or. Concede nos, 3e pour l'Eglise ou le Pape, 4e m. (commandée); on fera cependant les mém. du jour, si la messe du jour n'a pas été chantée; mercredi on fera mém. de la Vigile de l'Ascension avec son dernier Ev.; il n'y aura ni Gloria, ni Credo; on n'allumera le cierge pascal que si on chante la messe du titulaire; préface pascal.

LE JEUDI 2 MAI

ASCENSION DE N.-S., double 1ère cl. avec Oct. privilégiée; d'obligation. Ornaments d'or ou blancs. Messe: Viri, avec Gl. et Credo; une seule or.; (on éteint le cierge pascal après l'Evangile de la grande messe et on l'enlève avec son chandelier immédiatement après la messe); préface et Communicantes de l'Ascension. — Aux Iles Vêpres seule mém. de l'Invention de la sainte Croix (I Vp.: ant. et V. propos: T. P.).

Section Crémazie

La section Crémazie de l'A.P.C.V. tiendra samedi soir, le 27 avril, à 8 h. 15, son assemblée régulière à la salle St-Gérard, 566 est, boulevard Crémazie. Continuant la série de conférences du "cours de vente" de l'A.P.C.V., la section locale aura comme hôte d'honneur, M. Gustave Lafleur, chef du secrétariat général de l'Association, qui donnera la troisième causerie de ce cours en traitant de la préparation intellectuelle du vendeur. Tous les voyageurs de commerce en général, et ceux de la rue Saint-Denis, partie nord de la ville, sont particulièrement invités.

NOUVEAUTES

Poèmes

ESPACES — poèmes du Canada — de Leila de Dampierre, brochure de 112 pages \$1.00. VITRAIL — de Cécile Chabot, brochure de 125 pages \$1.00. TEL QU'EN SA SOLITUDE — de Jean Charbonneau, brochure de 200 pages \$1.00. EPANCHEMENTS — de Ludovic Ambroise — Haïtien, brochure de 120 pages \$1.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR 430 Notre-Dame est, Montréal

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 28 AVRIL

Ve Dim. après Pâques, semidouble (blanc). Messe: Vocem, avec Gl. et Cr.; 2e or. de saint Paul de la Croix, C. 3e de saint Vital M., 4e commandée (m.); préface pascal.

— Aux Vêpres du dim. (5 psaumes sous l'unique antienne Alleluia), mém. de saint Pierre M. (I Vp.: T. P.) et de saint Paul de la Croix C. (II Vp.: T. P.).

Les lundi, mardi et mercredi, 29, 30 avril et 1er mai; Rogations (violet). Ant. Exsurge

Advertisement for FOURRURES DESJARDINS featuring a woman in a fur coat and text about elegance and quality.

Advertisement for SHREDDED WHEAT featuring a man and a bowl of cereal, with text 'UN VRAI GARÇON PLEIN DE VIE!' and 'FAIT AU CANADA - AVEC DU BLE CANADIEN'.

A QUEBEC

Depuis hier soir, le suffrage féminin est devenu loi dans la province de Québec

Le Conseil législatif adopte le bill Godbout par un vote de 13 contre 5 — L'amendement Martin, pour un referendum sur la question, est rejeté — Le lieutenant-gouverneur sanctionne la loi — Protestations féminines pendant le discours de M. Médéric Martin

TEXTE DU DISCOURS DE SIR THOMAS CHAPAIS CONTRE LE SUFFRAGE FEMININ

Québec, 26 — Depuis hier soir, le suffrage féminin est devenu loi. Le droit de suffrage sera valable à compter du 1er janvier 1941.

Après un débat de trois heures, le Conseil législatif a adopté par un vote de 13 contre 5 le principe du bill, en seconde lecture.

MM. Chapais, Giroux, Baribeau, Bertrand et Martin ont voté contre le bill tandis que MM. Laferté, Brais, Simard, Carrell, Du Tremblay, Grothé, Thériault, Nicol, Roy, Moreau, Lemieux, Scott et Fisher ont appuyé.

MM. Daniel, Choquette, Raymond et Ouellet étaient absents. Lorsqu'on a pris le vote, le greffier avait apparemment oublié M. Martin, parmi les votes dissidents.

Sir Thomas Chapais déclare qu'il appuiera volontiers M. Martin, si ce dernier expose son amendement.

M. Martin suggère qu'il vaudrait mieux soumettre toute la question du suffrage féminin aux femmes elles-mêmes, en tenant un referendum, lors des prochaines élections provinciales.

— Je regrette, dit-il, de ne pouvoir m'accorder avec mes amis de la droite. J'ai toujours été contre le suffrage féminin. Je suis convaincu que 95 p. cent des femmes n'en veulent pas. C'est ce que les élections ont prouvé récemment. Les femmes elles-mêmes ont démontré clairement qu'elles ne désiraient pas le suffrage, car elles ont battu les femmes qui se sont présentées. Il y en a une qui s'est présentée dans Saint-Denis et elle a eu 28 votes.

— C'est faux! dit Mlle Idola St-Jean

Mlle Idola St-Jean, visée en l'occurrence, et qui était assise dans la salle, eut un grand sursaut d'indignation, et dit à mi-voix: — C'est faux. J'en ai eu 2,000.

Mais M. Martin, qui n'avait pas entendu cette protestation, continua son discours.

— Je n'ai pas changé d'idée, dit-il, et je ne vois pas pourquoi j'en changerais aujourd'hui. Je me demande pourquoi le premier ministre de la province ne donnerait pas à la population de Québec l'occasion de se prononcer sur cette question... Les femmes que je vois ici, ce sont les mêmes que je voyais il y a vingt ans.

Mêmes cris protestataires

Il y eut dans les rangs féminins de violents murmures, de menus cris protestataires. Et les dames se regardaient, le regard enflammé, puis avaisaient la figure romaine de M. Martin, avec des coups de menton méprisants.

Mais M. Médéric Martin considérait les femmes d'un air paisible, sans autrement s'émouvoir. A la vérité il exagérait, car s'il y avait quelques dames chenuës et enluttées, d'autres, par contre, étaient dans la fleur de l'âge.

M. Martin regarda d'un oeil bénoûle et paternel les dames protestataires, puis il dit qu'au temps où il était maire de Montréal, il avait toujours désapprouvé les demandes féminines pour le suffrage féminin.

— Je suis rendu à 82 ans, et je n'ai jamais eu l'occasion de constater que le vote des femmes avait amélioré quoi que ce soit, dans cette province.

Une dame irascible et dont les sourcils froncés indiquaient la violence du sentiment, dit à mi-voix, près de la table des journalistes: — Quand nous serons députées, nous fixerons une limite d'âge pour les conseillers législatifs.

M. Martin dit en terminant qu'il n'avait pas rencontré une seule femme, en ces derniers temps, qui tint réellement au droit de suffrage.

M. Brais riposte que M. Martin doit mener une vie paisible et fort calme, car, pour lui, ce fut exactement le contraire.

M. Giroux a demandé si le gouvernement a l'intention de présenter d'autres lois pour étendre à la

femme les autres privilèges politiques dont jouissent les hommes. M. Brais répond qu'il suggérera au gouvernement de permettre aux femmes d'exercer les professions libérales, etc.

L'amendement Martin

On prend le vote sur l'amendement Martin, qui est rejeté par 13 contre 5, puis sur la troisième lecture, adoptée sur le même vote inversé.

Les discours ont été prononcés dans l'ordre suivant: MM. Brais, sir Thomas Chapais, Jacob Nicol, Frank Carrell, J. Baribeau et M. Giroux.

En même temps que le bill du suffrage féminin, le lieutenant-gouverneur a sanctionné la Loi modifiant la loi de la chasse; la loi instituant une Cour des jeunes délinquants à Québec, la loi concernant la Coopération fédérée de Québec, la loi modifiant la loi de la pêche. Le Conseil législatif s'est ajourné au 8 mai prochain.

Le débat sur le suffrage féminin

Sir Thomas Chapais a prononcé hier après-midi, le discours le plus remarquable sur la question, tant par le ton que par la valeur des arguments invoqués. On en trouve le texte dans le journal.

M. Brais

Le leader du conseil dit que le gouvernement libéral, qui s'y était engagé lors de la convention de 1938, doit accorder le droit de suffrage aux femmes. Il prétend que l'opinion publique a fort évolué sur ce point.

Comme arguments en faveur du suffrage féminin, et de la valeur des femmes, il cite Jeanne d'Arc, Jeanne Mance, Florence Nightingale, les Soeurs de l'hôpital St-Michel-Archange de Québec, des Ursulines et de l'hôtel-Dieu, de Québec, de l'hôpital du Sacre-Coeur à Cartierville, et des Soeurs de Jésus-Marie, à Outremont, des Soeurs Grises, les Soeurs de la Ste-Famille, de la Présentation, et autres.

Il en conclut que ces institutions sont admirablement administrées et prouvent la valeur des femmes. Il cite comme dernier exemple l'hôpital St-Jean de Dieu, qui renferme 7,228 personnes.

Donc, si les femmes sont compétentes en administration publique, il n'y a pas de raison pour qu'elles ne votent pas. D'ailleurs, elles sont généralement plus instruites que les hommes et comprennent mieux que les hommes une foule de questions économiques. Elles s'y entendent tout autant en questions politiques. Comme preuve, il cite le voyage de la Reine au Canada, son appel à l'unité canadienne, et le fait qu'elles a invité le régiment du 22ème à monter la garde au Palais Buckingham. Ces deux exemples paraissent à M. Brais, d'une puissance écrasante.

M. Brais eroit que la présence des femmes aux assemblées publiques va en rehaussant le ton. La présence des femmes dans le domaine fédéral n'a pas provoqué de désordre ni de desunion dans les foyers. Et puis, les femmes des autres provinces votent.

M. Jacob Nicol

Après M. Chapais, M. Jacob Nicol a pris la parole. Il prétend que la majorité des femmes sont favorables au droit de suffrage, que les temps ont changé, et que la législation doit octroyer ce droit aux femmes. Il dit que les temps ont véritablement changé: des démocraties ont disparu, des rois sont tombés, etc. C'est la fin d'un monde. Dans notre province, la femme est entrée dans l'industrie, la vie sociale publique.

Il faut donc suivre le temps. Les adversaires du projet prévoient des dangers sérieux pour la femme dans le suffrage féminin. On exagère ces prétendus dangers, ainsi que l'application du droit de suffrage féminin dans les élections fédérales l'a démontré. M. Nicol eroit que la femme, la ménagère, sera d'un utile appoint pour apprendre aux pouvoirs publics à économiser, à dépenser prudemment et sagement.

M. Nicol prétend que la présence

de ces femmes dans les assemblées en a beaucoup amélioré la tenue. Il voit dans le suffrage féminin un rempart pour la foi, la liberté, la démocratie, la religion. D'ailleurs: la femme est très souvent beaucoup plus intelligente que l'homme et beaucoup plus instruite. On parle de conserver les coutumes et traditions. C'est fort beau, mais on ne peut empêcher le monde de marcher.

M. Nicol termine en prévoyant: le jour où les femmes jouiront de toutes les libertés civiles et politiques dont jouissent les hommes, où elles seront commissaires d'écoles, conseillères municipales et écrivaines, avocates, notaires, etc.

M. Frank Carrell

Il dit que c'est une humiliation pour la femme québécoise de ne pas voter lorsque les femmes des autres provinces votent. "Nos femmes, dit-il, sont à peu près la seule classe de femmes dans notre monde de civilisation qui ne bénéficie pas encore du droit de franchise électorale". Il trouve que c'est une humiliation pour les femmes de Québec de voir que leurs maris et frères ont seuls le droit de vote.

M. Carrell parle ensuite de la défense de la civilisation sur les champs de bataille, et dit que c'est une raison pour voter le bill.

M. J.-L. Baribeau

On ne voit pas bien, dit M. Baribeau, en quoi le suffrage féminin va améliorer quoi que ce soit, d'autant que les femmes n'en veulent pas. Si les femmes en veulent réellement, pourquoi a-t-on peur de leur demander, et pourquoi refuser un referendum?

M. Baribeau cite un article du R. P. Villeneuve, avant qu'il ne devint cardinal, sur la question du suffrage féminin, et où il expose les graves inconvénients du suffrage féminin.

L'erreur commise dans cette question du droit des femmes, c'est que certaines femmes s'imaginent que les femmes doivent imiter les hommes en tout et partout, avoir exactement les mêmes pouvoirs et droits. En fait, il ne s'agit pas d'égalité, mais de fonctions différentes. La femme a un rôle à remplir qui est de garder le foyer. L'homme a celui de la défendre, de donner sa vie et son sang pour cela, s'il le faut; les deux rôles sont grands.

Que chacun reste dans le rôle qui lui a été tracé par la Providence, et c'est ainsi que les choses iront bien. Quand on aura entraîné la femme dans le tourbillon électoral, dans les querelles, les haines de partis, qu'aura-t-elle gagné?

Quand l'homme vote, il ne vote pas contre son foyer, sa femme, ses enfants. Il vote comme le protecteur des siens. M. Baribeau ne voit pas ce que le suffrage féminin peut ajouter, dans ces conditions. De plus, on favorisera, au détriment de la réputation et du respect de la femme, les manœuvres électorales frauduleuses. Et ce sera la femme qui, en définitive, y perdra.

M. L.-A. Giroux

Il est un fait patent, dit M. Giroux, c'est que les femmes, en grande majorité, ne veulent pas du droit de suffrage. La preuve c'est que depuis vingt ans, elles n'ont élu que deux femmes à Ottawa. A Verdun, lors des dernières élections, la femme candidate contre sept concurrents masculins, a perdu son dépôt.

M. Giroux dit que si le gouvernement veut donner égalité de statut à l'homme et à la femme dans le domaine politique, il devra sans doute continuer, et sans doute retrancher du code civil l'article qui dit que la femme doit être soumise à son mari, ouvrir les carrières libérales aux femmes, et ainsi de suite.

M. Giroux dit qu'il est nuisible de saboter des coutumes, des traditions, quand surtout la majorité des gens s'y oppose. On invoque l'argument de similitude avec les autres provinces, comme si pour certains le progrès consistait à singer ce que font les autres. Québec a ses traditions, ses coutumes, et elles sont sa force et sa grandeur.

Alexis GAGNON

Voici le texte du discours de sir Thomas Chapais:

Sir Thomas Chapais

La législation qui nous est soumise en ce moment est assurément l'une des plus graves sur lesquelles nous ayons été appelés à délibérer, depuis longtemps.

Je tiens à dire immédiatement que la question qu'elle soulève n'est pas, à proprement parler, une question politique. L'introduction du suffrage féminin dans notre système électoral ne saurait être une question de parti. C'est un premier ministre conservateur qui, en 1917, fit conférer aux femmes canadiennes, par le parlement d'Ottawa, le droit de voter aux élections fédérales. Et ce fut l'une des nombreuses fautes commises à cette époque. Avant, bien avant cette date, un grand homme politique, sir John Macdonald, avait manifesté l'intention d'introduire quelque forme de suffrage féminin dans la législature électorale du Canada. On me pardonnera peut-être une réminiscence personnelle. Je venais d'entrer dans le journalisme — il y a quelque cinquante ans — et c'est pour moi, je le confesse, un agréable souvenir que de me rappeler l'article audacieux dans lequel le prestigieux leader; veilléité qui n'eût pas à ce moment de lendemain.

MM. Taschereau et Godbout ont toujours voté contre

Ici, vous le savez, pendant près de vingt ans, la question du suffrage féminin est revenue inlassablement devant notre législature. Et chaque fois elle a été résolue négativement par une majorité composée de libéraux et de conservateurs. Dans cette majorité figuraient au premier rang les chefs les plus éminents du parti libéral. Si je fais une revue rapide des procès verbaux de l'Assemblée législative durant les dix dernières années, je vois qu'en 1930 le suffrage féminin fut repoussé par une majorité où figuraient les honorables MM. Alexandre Taschereau, Acéard Godbout, etc. En 1931, par une majorité où l'on remarquait encore les honorables MM. Taschereau, Godbout, etc.; en 1932, par une majorité où l'on retrouvait les honorables MM. Taschereau, Godbout, etc.; en 1933, par une majorité où se reparaissaient les noms des honorables MM. Taschereau, Godbout, etc. Et ainsi de suite jusqu'en 1936, où les honorables MM. Taschereau, Godbout et alii affirmaient avec constance leurs convictions contraires à l'admission de la femme dans les conflits électoraux.

Où sont ces prodigieux changements?

Voici que, maintenant, nous sommes en présence d'un projet de loi voté par l'Assemblée législative, à une écrasante majorité, et confiant aux femmes dans notre province les droits de suffrage et d'élection. Je dois confesser candidement que ce renversement d'attitude me semble étonnant. On peut essayer de l'expliquer, je le sais bien, en disant que "les circonstances ont changé totalement dans la province comme dans le monde entier, et que le problème se pose sous un jour bien différent". Mais j'ai beau concentrer ma pensée sur ces trois ou quatre ans qui se sont écoulés depuis 1936, j'ai beau en scruter les événements et les faits, je ne puis parvenir à découvrir ces prodigieux changements, ces transformations totales, ces modifications transcendentes qui pourraient rendre juste et sage aujourd'hui ce qui ne l'était pas hier. Car 1936, c'était hier!

Non, depuis quatre ans, l'humanité n'a pas changé. Non, depuis quatre ans, les principes qui régissent et qui conditionnent la vie de l'homme et de la femme n'ont pas changé. L'homme est toujours le même, avec ses facultés, ses qualités, ses déficiences et ses aptitudes spéciales. La femme est toujours la même avec ses facultés, ses qualités, ses déficiences et ses aptitudes spéciales. Et c'est précisément cette persistance qui condamne irrémédiablement l'introduction de la femme dans la tourmente politique et dans le maélstrom électoral. En effet, quelques instants de réflexion suffisent pour nous faire apparaître les raisons fondamentales qui ont assigné à l'homme et à la femme, dans le monde, des tâches et des fonctions différentes. Tout est là. Lorsque les féministes reprochent à leurs adversaires de traiter la femme comme un être inférieur, la réponse s'impose sous une forme inattaquable: Non, la femme n'est pas inférieure à l'homme, mais elle est différente.

Ce que pense le Dr Alexis Carrel

Elle est différente; elle l'a été dès l'origine, elle l'a été à travers les siècles, elle l'est encore maintenant et elle le sera jusqu'à l'extinction de l'humanité. Un savant et un penseur illustre, le docteur Carrel, a écrit ces lignes dans son livre célèbre, L'homme, cet inconnu: "L'ignorance de certains faits fondamentaux a conduit les promoteurs du féminisme à l'idée que les deux sexes peuvent avoir la même éducation, les mêmes occupations, les mêmes pouvoirs, les mêmes responsabilités. En réalité, la femme est profondément différente de l'homme... Les lois physiologiques sont aussi inexorables que les lois du monde sensible. Nous sommes obligés de les accepter telles qu'elles sont. Les femmes doivent développer leurs aptitudes dans la direction de leur propre nature... Leur rôle dans le progrès de la civilisation est plus élevé que celui des hommes. Il ne faut pas qu'elles l'abandonnent".

De cette différence irrédécible entre les qualités et les aptitudes de l'homme et de la femme découle nécessairement la différence de leurs devoirs et de leurs fonctions. Sans doute, il y a des cas exceptionnels dans l'ordre matériel et dans l'ordre moral. Mais nous parlons ici des lois générales. Les hommes, de par leur constitution et leurs aptitudes, sont faits pour l'effort physique, pour l'action extérieure, pour la protection des plus faibles, et pour les rudes labeurs du service public. Les femmes, de par leur nature et leurs aptitudes, sont plutôt faites pour la vie du foyer, pour les devoirs maternels, pour les oeuvres d'éducation familiale et de charité sociale. A chacun sa tâche et sa responsabilité. Et cette répartition des fonctions n'est pas l'oeuvre de la fantaisie et du hasard. Elle relève de l'ordre providentiel, qui a réali l'humanité à travers toutes les phases de sa durée. Et si cet ordre était observé, si tous les hommes, dans leur domaine, s'acquittaient loyalement de tous leurs devoirs, si toutes les femmes, dans leur domaine, s'acquittaient également de tous leurs devoirs, nous aurions la société idéale et l'humanité heureuse.

La femme française

Cette différence de vocation, cette répartition des fonctions étaient admirablement mises en lumière dans la communication adressée naguère par une femme française au journal Sept: "L'homme et la femme sont assez différents de nature pour qu'on puisse supposer que Dieu leur ait attribué à chacun des devoirs différents à remplir; et les devoirs civiques sont certainement ceux qui reviennent à l'homme, ceux de la femme étant des devoirs du foyer. Je suis profondément femme, et je trouve magnifique d'être femme, et magnifique nos devoirs de femme; mais la charge (quand on veut la bien remplir) en est parfois si lourde, que je suis étonnée et ahurie de voir avec quelle désinvolture on parle de nous charger encore du fardeau des devoirs virils. Et un autre sentiment encore m'éprouve: celui de la déchéance des hommes nous chargeant de remplir leurs devoirs. On nous dit que la France est un des rares pays où la femme n'exerce pas de droits politiques; Dieu soit loué! Cela prouve que nous sommes un peu moins barbares que les autres et que les hommes français ont encore la conscience de leur rôle d'hommes, et des devoirs attachés à leur nature d'homme". On ne saurait vraiment mieux dire.

La hiérarchie familiale

Un autre fort argument contre le suffrage féminin, c'est que, pour me servir des expressions d'une haute autorité, il "y a l'empire de l'unité et de la hiérarchie familiales". Cela est de toute évidence. Qui est le chef de la société domestique? Qui la représente dans ses rapports avec la société civile? A qui incombe le devoir d'agir et de parler pour elle? Qu'on le veuille ou non, n'est-ce pas à l'époux? Mais voici qu'il s'agit de choisir les représentants qui auront en mains les destinées de notre pays. N'est-il pas absolument conforme à l'ordre familial que ce soit le chef qui accomplisse ce devoir? S'il en est autrement, si la loi électorale confère à la femme le même droit qu'à son époux, quel sera le résultat? De deux choses l'une: ou bien la femme votera comme le mari — ce sera sans doute très fréquent — et alors vous ne trouverez en face que d'un simple duplicata sans importance et sans valeur. Ou bien, elle donnera une vote adverse, elle votera contre son mari, et alors vous aurez ouvert la porte à la discorde et à la mésintelligence. Est-ce un résultat désirable?

Quel bien en résultera-t-il?

L'entrée de la femme dans l'arène politique serait une infraction à l'ordre familial et à l'ordre social. Cette infraction ne serait même altérée, si l'on a un avantage accidentel. Quel bien en résulterait à l'Etat? L'accession des femmes au suffrage et à l'éligibilité, principalement dans un pays comme le nôtre? La réponse à cette question nous est facile, car nous avons eu, dans le domaine fédéral, depuis vingt-trois ans, la pratique du suffrage féminin. Quel changement pour le mieux a-t-on pu signaler dans nos moeurs politiques, pendant toute cette période? En quoi le suffrage féminin a-t-il influé sur les programmes, sur les actes, sur la moralité électorale, sur la conduite des partis politiques depuis 1917? On a tout simplement grossi les flots troubles de ce suffrage universel dont nous sommes gratifiés. Gonfler démesurément les listes électorales, surcharger les scrutins, augmenter les dépenses, accroître le danger des manœuvres frauduleuses, voilà le seul résultat que l'on ait atteint.

L'influence de la femme

Soit, me dira-t-on; l'accession de la femme au suffrage n'entraînera pas ipso facto un progrès législatif, administratif ou électoral. Mais il s'agit de rendre justice à la femme en lui donnant un moyen d'action, la possibilité d'arracher aux gouvernements et aux parlements les réformes et les redressements désirables, principalement dans les matières où sont concentrés les droits féminins. Ici encore, la réponse est facile. "Les réformes sociales, économiques, hygiéniques, etc., que l'on avance pour préconiser le droit de suffrage chez les femmes peuvent aussi bien être obtenues grâce à l'influence des organisations féminines en marge de la politique." J'oserai même ajouter que la femme a plus d'influence par sa libre action extérieure que si elle était enrentrée dans les cadres de nos partis ou stabilisées dans un fauteuil législatif. Et ceci nous vaut une affirmation futile. En fait, depuis un grand nombre d'années les femmes de notre province ont obtenu plusieurs réformes importantes et justes par des actes législatifs où étaient concernés leurs droits.

Madame Lombroso

Dans cet ordre d'idées, on me permettra de citer ici une expression d'opinion bien remarquable. Je vais laisser parler une femme, une femme éminente, dont la réputation est mondiale, Mme Gina Lombroso, docteur ès lettres, docteur en médecine, auteur d'ouvrages qui ont été traduits en dix langues. Dans son livre sur "La Femme dans la Société actuelle", je lis les passages suivants:

"Les profits que les femmes pourraient tirer du droit de suffrage sont dérisoires. Il n'est pas conforme à la vérité que l'opinion de la femme n'ait aucun poids dans les délibérations parlementaires, qu'elle y soit mise, comme le prétendent les féministes, sur le même pied que celle des idiots, des mineurs et des interdits, parce que la femme n'a pas le droit de vote. En effet, personne ne s'occupe de l'opinion politique des idiots, des mineurs et des interdits, tandis qu'il n'est point de discours électoraux où l'opinion parlementaire qui ne vise à conquérir le public féminin... La femme exerce, déjà, quoi qu'on en dise, une action politique... C'est que la femme pourrait donner, elle le donne plus et mieux sans le droit de vote... Quelle femme peut se vanter d'avoir plus d'influence en politique que la femme française... Et pourtant, la femme française n'a pas le droit de vote... Le jour où le suffrage féminin sera en vigueur, les femmes pourront y prendre part, même celles qui n'y sont aucunement préparées, même et surtout les plus fanatiques et les plus ignorantes, ces dernières prédominant, substituant leur action et leur con-

Ce que pense Etienne Lamy

Voici encore une autre importante expression d'opinion relative à l'influence que peut exercer la femme, sans le droit de suffrage. Cette fois, celui qui va parler est un penseur et un sociologue éminent, dont la lumineuse intelligence et la parole captivante nous entraînent dans une réflexion profonde. Dans une conférence sur "La femme de demain", M. Etienne Lamy s'exprimait comme suit: "La femme peut influencer sur l'homme sans jouer à l'homme. Il ne s'agit pas de revendiquer soit tour de parole aux tribunes politiques, ou d'attendre que sa volonté ait un poids légal dans les scrutins. Peu importe que, le jour où, tous les quatre ans, la souveraineté de l'homme consiste à choisir ses maîtres, la voix de la femme ne compte pas, si elle a tous les autres avantages de l'humanité, à savoir: l'opinion de l'homme. Il suffit d'une loi et d'un despote pour dépouiller le citoyen de son suffrage politique; aucune loi, aucune tyrannie ne saurait atteindre l'empire de la femme dans la famille et dans la société."

Le bourbier électoral

Il y a encore une grave considération qui milite contre le suffrage. Introduire la femme dans l'arène électorale, c'est l'exposer à une épreuve dangereuse. Vous savez comme moi ce que sont nos élections. Elles sont, sans doute, nécessaires dans notre régime parlementaire. On pourrait être tenté de les classer parmi les maux inévitables. En dépit des lois, en dépit des mesures préventives, que de louches manœuvres, que d'actes coupables, que de tristes excès n'engendrent-elles pas? Pourquoi ne pas tenir nos femmes canadiennes en dehors de ce bourbier? Ecoutez ce que dit un éminent religieux au sujet des périls encourus par la femme électorale. Le Père Sertillanges, dont les féministes aiment à se réclamer, fait entendre ce cri d'alarme dans une de ses conférences: "On ne peut pas dire que le fait de jeter un bulletin dans l'urne va détacher la femme de ses devoirs; mais le bulletin ne va pas seul; les pensées le suivent; les réunions électorales le précèdent, et nous savons par la façon dont se conduisent les bonnes élections comment peuvent se traiter les mauvaises. Le milieu électoral actuel est presque un mauvais lieu; la moralité de l'homme s'y émeuse; celle de la femme y peut périr, et elle est trop précieuse pour qu'on l'expose ainsi de gâté de cœur. Le pouvoir n'est pas une école de vertu, l'histoire nous le montre assez. Or la courte épopée des gouvernements populaires est la pour faire voir que le pouvoir en se répandant répand la corruption du pouvoir. Les femmes, en s'abstenant, peuvent beaucoup contre cette dépravation; dans le cas contraire, on peut redouter qu'elles ne s'y jettent autant et plus que les hommes. Nous avons dit: Ce par quoi la femme peut être éminemment utile, en politique, c'est son aptitude à maintenir le regard de l'homme sur les grands intérêts moraux, les grandes causes, et, par ailleurs, sur les réalités positives: en la jetant dans la politique militante, ne lui fera-t-on pas oublier ces objets pour des intrigues auxquelles certains côtés de son caractère n'offrent que trop de prise?"

Les conditions nouvelles

Mais, en face de tant d'arguments contraires, les partisans du suffrage féminin s'écrient que, si ces objections pouvaient avoir leur valeur, elles devraient disparaître aujourd'hui devant les conditions nouvelles de la société. La femme, disent-ils, ne peut rester confinée dans sa maison comme jadis. Le temps est passé où l'on pouvait faire son éloge en lui dédiant ces vers:

Elle resta chez elle et fila de la laine.

Il est incontestable que certaines évolutions sociales peuvent inviter la femme de nos jours à jouer un rôle extérieur. Mais en dehors de l'arène politique un vaste champ ne s'ouvre-t-il pas à l'activité et aux dévouements féminins? Pour toutes les femmes que le devoir familial n'absorbe pas entièrement, il y a une multitude d'oeuvres qui

Le progrès n'est pas dans l'imitation

Qu'importe après cela ce refrain qu'on nous répète en guise d'argument péremptoire: "La province de Québec seule n'a pas le suffrage féminin". Ce refrain est assurément une vérité; mais cette vérité a été jusqu'ici tout à l'honneur de notre province. Pourquoi faudrait-il que cette dernière fût, en tout point, semblable aux provinces-sœurs? Il est très certain que notre chère province de Québec possède des traditions, des coutumes, des institutions que l'on ne retrouve pas dans les autres provinces canadiennes. Dieu merci, le Canada français n'a pas à rougir de ces disparités. Parmi celles-ci, il y a, par exemple, le divorce, ce désastreux dissolvant de la famille. Devrions-nous en convoiter le triste privilège? Non, dans la question qui nous occupe, la dissimilitude que l'on signale ne saurait être un argument. Comme l'écrivait l'autre jour le rédacteur du Droit, d'Ottawa, "quel mal y aurait-il à ce que la province de Québec soit la seule à ne pas admettre dans ses statuts le suffrage féminin? N'est-ce pas un titre de distinction que de conserver son bon sens quand tout le monde autour de soi perd la tête? Québec est aussi la seule province canadienne qui n'admet pas le divorce. Il faudrait être entièrement dénué d'esprit chrétien pour le lui reprocher". (Le Droit, 4 mars 1940).

Les femmes de Québec y sont opposées

J'espère avoir suffisamment justifié le vote que je vais donner contre le projet de loi qui nous est soumis. Ce vote, je le crois d'ailleurs conforme au sentiment de la grande majorité des femmes de cette province. Il y a déjà eu dans ce sens d'importantes manifestations d'opinion. En 1922, lorsque le mouvement de certains groupes en faveur du suffrage féminin s'accroissait, une pétition contrairement signée en cette province par des milliers de femmes. Cette pétition se lisait comme suit:

La pétition de 1922

A Son Honneur le lieutenant-gouverneur et au gouvernement de la province de Québec: "Nous, soussignées, soumettons respectueusement à Son Honneur le lieutenant-gouverneur et au gouvernement de la province de Québec les réflexions suivantes: "1o.—Si la nature n'interdit pas formellement à la femme le droit de participer, par son suffrage, aux élections politiques, elle lui conseille nettement et fortement, sauf en vue d'un bien d'ordre supérieur, de ne pas accorder ce droit. "2o.—Guidés par leur esprit chrétien, nos ancêtres ont ainsi compris, (Suite à la page sept)

CITE D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de Ville, instructions ont été données d'avancer toutes les horloges municipales d'une heure du dernier dimanche d'avril au dernier dimanche de septembre, c'est-à-dire de 12.01 a.m. le 28 avril 1940 à 12.01 a.m. le 29 septembre 1940.

Tous les citoyens d'Outremont sont par les présentes invités à coopérer avec les autorités civiles et à avancer leurs horloges d'une heure à la date précitée.

Par ordre du Conseil, ce 26 avril 1940. E. T. SAMPSON, Greffier.

BANFF et le LAC LOUISE

DANS LES MONTAGNES ROCHEUSES DONNENT AU Pacifique Canadien LA ROUTE IDEALE POUR ALLER AU PACIFIQUE

TRAINS CLIMATISÉS PANORAMAS MAGNIFIQUES SERVICE DE PREMIER ORDRE

C'est la Réelle Saveur de Hollande qui fait du GIN de KUYPER le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 onces 26 onces 40 onces 1.00 \$ 2.40 \$ 3.45 \$

Se produit se recommande de 245 années d'expérience dans la distillation.

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

Vient de paraître: L'ACTION NATIONALE LIVRAISON D'AVRIL Sommaire L'ACTION NATIONALE A des amis indiscrets Alcantara DION, o.f.m. L'Enseignement secondaire au Canada français Arthur LAURENDEAU Apologie de l'adversaire Roger ROLLAND Toute la nuit Notre enquête Louis LACHANCE, o.p. La famille (suite et fin) Chroniques René DOUSSIN Dans la cité Apostilles politiques Vie de l'esprit Frs J. BRASSARD Chansons de la Louisiane Les livres Calendrier de guerre Abonnement à la revue: \$2.00 par année. Case postale 1524 Place d'Armes. Tél. AMHerst 1977 L'Action nationale est en vente au numéro, chez les principaux libraires de Montréal et de Québec.

Le Conseil législatif adopte le bill Godbout par un vote de 13 contre 5 — L'amendement Martin, pour un referendum sur la question, est rejeté — Le lieutenant-gouverneur sanctionne la loi — Protestations féminines pendant le discours de M. Médéric Martin

C'est la Réelle Saveur de Hollande qui fait du GIN de KUYPER le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier. 10 onces 26 onces 40 onces 1.00 \$ 2.40 \$ 3.45 \$ Se produit se recommande de 245 années d'expérience dans la distillation. MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

La Chambre de commerce des jeunes de Montréal chez le premier ministre

M. Godbout promet une commission du service civil, de légiférer au sujet de l'utilisation des sous-produits de la pomme, mais il n'est pas prêt à rendre obligatoire l'éclairage des voitures hippomobiles

Eloges des travaux de la Chambre cadette

Québec (De notre envoyé spécial) — La Chambre de Commerce des jeunes de Montréal a rendu visite hier au premier ministre et lui a présenté quatre résolutions dont on trouvera le texte ci-dessous. Le train qui conduisait la délégation, composée de quelque deux cents membres, est entré en gare du Palais vers quatre heures de l'après-midi et aussitôt le groupe s'est rendu au parlement pour assister à une séance de l'Assemblée législative. Le premier ministre a ensuite demandé un ajournement afin de recevoir la délégation au cabinet des ministres.

En présence du conseil des ministres, qui présidait M. Adélard Godbout, M. Antoine Desmarais, président sortant de charge de la Chambre de Commerce des jeunes de Montréal, a présenté ses collègues qui, à leur tour, ont présenté les résolutions adoptées dans leurs différents comités d'étude et approuvées par le conseil et la Chambre cadette. M. Gaston LeBlanc a présenté la résolution au sujet de l'assurance-automobile; M. Henri-Paul Vermet celle au sujet de l'éclairage des voitures hippomobiles; M. Paul Dubuc celle au sujet de l'utilisation des sous-produits de la pomme; et M. Jean Morin la résolution dans laquelle on demande l'établissement d'une commission du service civil dans la province.

Au cabinet des ministres

Après avoir déclaré qu'il connaissait les activités de la Chambre de Commerce cadette de Montréal qui semble même en train de tracer la voie à la Chambre aînée, M. Adélard a dit qu'il ne demanderait pas mieux que de voir le jeune s'intéresser à des problèmes et de venir faire des suggestions au gouvernement. «Le gouvernement, a-t-il dit, ne demande pas mieux que de la collaboration; c'est ce qu'il désire et soyez assurés que vous serez toujours les bienvenus». Après avoir dit qu'il était différent de faire valoir ses vues et de tenter de les imposer, M. Godbout a fait observer qu'il est inutile de faire des lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Le banquet

Il y eut ensuite réception au comité des bills privés et chez l'orateur. Un banquet au café du Palais a clôturé la visite. M. Antoine Desmarais, président sortant de charge, a présidé et souhaité la bienvenue aux ministres, aux députés et aux invités d'honneur en remerciant les autorités pour la façon avec laquelle elles avaient reçu la délégation montréalaise.

On remarqua à ce banquet: M. Antoine Desmarais, président de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal; M. Paul Dozon, nouveau président de la Chambre Cadette de Montréal; M. Henri Groulx; M. Oscar Drouin; M. Léon Cosgrain; M. F. Philippe Brail; M. Géopha Bastien; M. Wilfrid Hamel; M. L.-J. Thibault; M. Bernard Bissonnette, président de la Chambre des députés; M. Albiny Paquet, représentant le chef de l'opposition; M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Mercier; MM. Raoul Provencher, président de la Fédération des Chambres de commerce de jeunes; Raymond Robic, président honoraire, Montréal; Gérard Boudrias, vice-président, Montréal; Henri Loudon, secrétaire-trésorier de la Fédération; Albert Racine, Fr. Nobert, président, Trois-Rivières; J.-B. Pelletier, vice-président, Québec; J. Morin, président, St-Hyacinthe; André Lesage, conseiller, Montréal; Fernand Picard, conseiller honoraire, Fédération des jeunes; Roger Charbonneau, conseiller, Montréal; Jean Morin, conseiller directeur, Québec; Gérard Garceau, secrétaire, Shawinigan; M. Hachez, directeur, Chambre des Jeunes, Québec; M. Gladu, de Farnham; Pat Hallan, directeur, Québec; Léon Bernier, conseiller, Montréal; P.-R. LeFebvre, président, St-Jean; Gaston Leblanc, conseiller, Montréal; Paul Saint-Onge, président, Drummondville; Narcisse Matte, vice-président, Chambre aînée, Québec; François Turgeon, 2e vice-président, Chambre des Jeunes, Québec; Laurent Deslauriers.

Texte des résolutions

Voici le texte des quatre résolutions de la Chambre de commerce des jeunes présentées au gouvernement provincial lors de la visite d'hier à Québec:

L'établissement d'une commission du Service civil dans la province

Considérant qu'une commission du service civil dans la province de Québec contribuerait à libérer les ministres d'un nombre considérable de sollicitations;

Considérant qu'une telle commission ouvrirait une carrière saine à des diplômés de nos écoles spéciales;

Considérant qu'une telle commission faciliterait l'emploi d'un plus grand nombre de fonctionnaires compétents;

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

Attendu que le gouvernement de la province de Québec a le devoir de faire valoir les lois si elles ne sont pas observées. C'est pour cette raison qu'il faut d'abord former l'opinion publique. C'est aussi pourquoi il serait actuellement difficile de légiférer pour obliger l'éclairage des voitures hippomobiles, si M. Godbout et son cabinet croient que ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Pour ce qui est de l'utilisation des sous-produits de la pomme, M. Godbout a annoncé que son gouvernement prépare une législation à cet effet et qu'elle sera connue au cours de la présente session. Il en est ainsi au sujet de la commission du service civil. Le premier ministre a annoncé une mesure dans ce sens pour cette année. «Il y a longtemps que cette commission s'impose, a-t-il souligné pour ajouter: nous en discuterons la province bientôt». La visite au cabinet des ministres s'est terminée par l'éloge de M. Godbout des travaux de la Chambre cadette de Montréal.

A Québec

(Suite de la page 6)

sans doute, le droit naturel et ils n'ont pas établi le suffrage féminin. Cette tradition électorale qu'ils nous ont léguée est saine et doit être conservée. Respect à l'oeuvre de nos ancêtres.

«30.—Rien, ni notre situation sociale actuelle, ni aucune autre circonstance n'exige ou ne justifie, dans la province de Québec, l'introduction du suffrage féminin. Pourquoi, sans raison sérieuse autre que certains caprices du temps présent, briser avec un passé si plein de sagesse?»

«40.—Le suffrage féminin que nous justifierait, pour nos élections provinciales, aucune cause valable, entraîne des inconvénients graves qu'il ne faut pas perdre de vue:—

«a) La nécessité pour la femme, ou au moins la tentation très grande, d'entrer dans les organisations des partis politiques et de prendre part aux campagnes électorales, de mêler, en un mot, à un genre d'action qui s'harmonise mal avec la condition de notre sexe et les devoirs du foyer;

«b) La division dans les familles; c'est déjà malheureusement un fait d'expérience, des ménages se sont brouillés parce que telles femmes ne savaient pas adopter les opinions politiques de leurs maris. Et tout cela, encore une fois, pour quels avantages? Il suffit de mentionner ces inconvénients, mais il en est encore d'autres.

«5.—En raisonnant comme nous le faisons, nous prétendons n'être nullement rétrogrades. La grandeur de la femme, à nos yeux, ne dépend ni du droit de voter ni de l'inegalité. D'ailleurs, nous ne nous occupons guère de ces discussions sur la supériorité de l'homme et de la femme. Chacun de ces deux sexes a la supériorité en son genre et chacun des deux garde sa supériorité pourvu qu'il reste dans son domaine et qu'il y remplisse son devoir. Peu importent les inégalités politiques; elles ne nous seront pas plus désavantageuses, elles ne nous seront pas plus à notre influence sociale de main qu'hier et aujourd'hui. Cette influence, nous avons tant et tant de manières de l'exercer dignement et efficacement.

«6.—Pour toutes les raisons que nous avons apportées, nous demandons respectueusement à Son Honneur le lieutenant-gouverneur et au gouvernement de la province de Québec de ne pas attribuer à la femme le droit de voter.»

Cette requête a été signée par 44,259 femmes dans les différents comités de cette province. Celles qui se pensaient des milliers de femmes canadiennes en 1922. Et l'ai lieu de croire qu'il en serait encore de même aujourd'hui. Je respecte l'opinion de celles qui, depuis tant d'années, ont fait de l'agitation afin d'obtenir le résultat qui leur semble maintenant acquis. Mon opposition n'est pas inspirée par une hostilité; elle m'est dictée par une conviction. Je n'ai pas pour objectif d'interdire à la femme l'exercice d'un droit; je voudrais ardemment l'établir, mais je voudrais qu'elle ne soit que le résultat d'une conviction sincère. Comment n'éprouverait-on pas pour elle ces sentiments? Elle a été la gardienne de nos traditions et l'inspiratrice de notre fidélité religieuse et nationale.

Puisse ce projet de loi, s'il est adopté, ne lui rien enlever du prestige que lui ont acquis ses dévouements et ses vertus.

L'élection des Trois-Rivières

Majorité officielle de M. Ryan: 1,128

La ville des Trois-Rivières a assuré la victoire à M. Ryan — La campagne a été favorable à M. Gariépy

67% ont voté

Les Trois-Rivières, 26 (DNC) — Le recensement des votes donnés à l'élection de lundi dernier a eu lieu hier après-midi. La majorité officielle de M. Robert Ryan, libéral, sur M. Wilfrid Gariépy, libéral, résultait compléte du soir de l'élection. Les résultats complétes de l'élection donnaient une majorité de 1,128 voix à M. Ryan. Au cours de l'élection de lundi dernier, M. Robert Ryan a reçu 9,860 votes contre 8,732 à M. Wilfrid Gariépy. C'est la ville des Trois-Rivières qui a assuré la victoire de M. Ryan en lui donnant une pluralité de 1,333 voix. La campagne fut favorable à M. Gariépy. Il y obtint une majorité de 225 votes dans 24 polls ruraux.

Dans la ville des Trois-Rivières, les candidats obtinrent la majorité chacun dans deux quartiers. Dans St-Louis, M. Gariépy obtint une majorité de 99 votes et de 21 dans Notre-Dame, réputé son quartier fort. Le quartier St-Philippe dont feu M. Willie Poisson était échevin, donna une majorité de 855 à M. Robert Ryan. Dans le quartier Ursule où il habite, il obtint une majorité de 606 voix.

Si l'on compte les bulletins rejetés, dont le nombre fut de 231, on constate que 18,233 votants se sont rendus aux polls sur un total de 28,000 personnes inscrites sur les listes électorales, soit une proportion de 67 pour cent.

La mort d'Harry Wilson en Norvège

Ottawa, 26 (CP) — Les autorités d'Ottawa n'ont pu expliquer hier soir comment Harry B. Wilson, d'Albuquerque aurait été, selon des rapports, tué alors qu'il combattait en Norvège avec les forces alliées. Une déclaration avait été faite mardi dernier par le remplaçant du ministre de la Défense, disant qu'il n'y avait pas de troupes canadiennes dans ce pays.

Le père de Wilson a déclaré que son fils s'était en effet engagé dans le régiment Princess Pat, mais qu'il n'avait reçu aucune information au sujet d'un engagement de son fils dans le corps expéditionnaire britannique en Norvège.

L'information à Paris-Mondial

L'horaire des informations à Paris-Mondial est le suivant: 10 h. 30, les nouvelles (Est). Les émissions se font sur trois longueurs d'ondes: TPA, 25 m. 60, TPB, 25 m. 30, TPC, 25 m. 45.

7-9 a.m. Diète, chronique mutuelle et diplomatique de TéléFrance.

8-9 a.m. Informations et revue de presse en français.

8-9 a.m. Informations en anglais.

8-9 a.m. Informations en espagnol.

On peut également écouter les émissions de radio en français et en anglais sur les fréquences suivantes: 11,45 p.m. Informations en français.

11,45 p.m. Informations en anglais.

12,00 p.m. Informations en espagnol.

On peut également écouter les émissions de radio en français et en anglais sur les fréquences suivantes: 11,45 p.m. Informations en français.

11,45 p.m. Informations en anglais.

12,00 p.m. Informations en espagnol.

RADIO-GAZETTE

(Suite de la page 6)

Vendredi, 26 avril

Radio-États-Unis

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles
10.30 p.m., Joute de baseball: Giants vs Boston Red Sox.
6.00 p.m., Nouvelles.
5.30 p.m., Nouvelles.
5.00 p.m., Concerts d'aujourd'hui.
7.00 p.m., Amos and Andy, comédiens.
7.15 p.m., Lanny Ross, ténor.
7.30 p.m., Concerts d'aujourd'hui.
8.35 p.m., Nouvelles.

WAFB — 451.3 mètres — 660 kilocycles
6.15 p.m., Nouvelles.
6.00 p.m., Concerts Cities Service.
5.30 p.m., Concerts d'aujourd'hui.
10.30 p.m., Story behind the headlines
11.00 p.m., Nouvelles.

Radio-Canada

M. Lucien Sicotte
Lucien Sicotte, violoniste, et Edmond Thériault, ténor, ont donné un concert de Radio-Canada, le vendredi 26, à 7 h. 30 du soir, une oeuvre de composition de leur librettiste, Le Trille du Diable, air. de Turin.

La Petite Symphonie

d'Alfred Wallenstein
Les postes de Radio-Canada feront le relais du concert de la Petite Symphonie d'Alfred Wallenstein, le vendredi 26, de 8 h. 30 à 9 h. du soir. Les pièces au programme sont: «Scherzo en do mineur, op. 10, no. 3 de Frédéric Chopin; «Scherzo en do mineur, op. 10, no. 3 de Frédéric Chopin; «Scherzo en do mineur, op. 10, no. 3 de Frédéric Chopin; «Scherzo en do mineur, op. 10, no. 3 de Frédéric Chopin.

Sur les boulevards
André Durieux, chef d'orchestre, a inscrit au programme sur les boulevards, le vendredi 26, à 9 h. 30 du soir, à Radio-Canada, des airs de Mireille, Chantier, de Berlin, etc. Solistes: Lucien Sicotte, ténor; Edmond Thériault, ténor; M. Armand Gauthier, ténor; M. Armand Gauthier, ténor; M. Armand Gauthier, ténor; M. Armand Gauthier, ténor.

Musique de chambre
Le Trio de Montréal qui se compose de M. Edmond Thériault, p.n.a.ste, Alexandre Ricci, violoniste, et Jean Béland, violon, a donné un concert sur les boulevards de Radio-Canada, le vendredi, 26 avril, à 10 h. du soir.

Radio-Canada a invité pour l'audition de la semaine suivante, c'est-à-dire le 3 mai, à la même heure, le Quatuor à cordes Jean Lallemand.

La bibliothèque musicale de Radio-Canada

Le travail de Mlle Alice Myette à Radio-Canada — Quatre mille partitions
Le maestro qui cherche un exemplaire de la Symphonie en do mineur de Mozart la bien première qui tient à chanter O Mon Bien-Aimé de l'opus 4, no 5 de Bachmann; ou le court d'un concert radiophonique, au cours duquel, les chanteurs, diaphoniques, vogue, iront frapper souvent à beaucoup de portes avant de trouver le document désiré.

Mais il existe pour en plein centre de la métropole, une bibliothèque musicale, si elle n'est pas complète, peut être enrichie par un système de cartes et de fiches. Tous les genres s'y trouvent: orchestre symphonique, musique populaire, chansons, ballets, opéras, opérettes, comédies musicales, etc.

Mlle Alice Myette, pianiste en vue, est la directrice de ce service, assistée de Mlle Thérèse Rochette, une violoniste de talent. L'administration culturelle de Radio-Canada a une heureuse idée de personnes de vastes connaissances musicales peuvent servir la direction. Que le musicien ou la chanteuse aiment quelques moments avant l'émission, avec le soutien d'une strophe de la symphonie ou de la suite d'un opéra, pour enrichir la bibliothèque, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux. Il y a quatre vingt-dix-neuf chances sur cent que le document qu'ils cherchent, elle, aura et trouvera pour eux.

RADIO-GAZETTE

(Suite de la page 6)

Vendredi, 26 avril

Radio-États-Unis

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data including various stocks like Asbestos, Anso, and Bell Telephone with their respective prices and changes.

LE CURB DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data for the Curb exchange, listing various stocks and their prices.

Marché de Montréal

Prix de détail: Courtoisie de la maison No Bourras Lée, fabricants des produits: La Belle Ferrière.

Prix de gros

Table of wholesale prices for various commodities like Rosbifs, Biftecks, and Boeuf divers.

Porc

Table of pig prices including Longe, Epaulés, and Pesse.

Beurre et fromage

Table of butter and cheese prices.

Oufs

Table of egg prices.

Veau de lait

Table of veal prices.

Agneaux du printemps

Table of spring lamb prices.

Valailles

Table of poultry prices.

Mines non inscrites

Table of non-inscribed mines with columns for stock name, offer, and price.

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data including various stocks like Air Reduction, Allied Chemical, and Am. Can.

Bourse de Calgary

Table of Calgary stock market data including Alberta, Anacosta, and Anglo Canadian.

Bourse des Mines de Toronto

Table of Toronto mining stock market data including Anm Gold, Arn Field, and Ashby.

Compensations bancaires

Text regarding bank compensation for the week ending Wednesday, mentioning the Bank of Montreal and other institutions.

Marché des grains

Table of grain market prices for Winnipeg, including wheat and other grains.

CHICAGO

Table of Chicago market prices for various commodities.

Les obligations

Text regarding bonds, mentioning New York and other financial markets.

Bourse de Vancouver

Table of Vancouver stock market data including Anglo Can. Dev. and Brown Oil.

Le taxi

Text regarding taxi regulations and the request for a new ordinance, mentioning the Association of Taxicab Drivers.

Le congrès des maires

Text regarding the congress of mayors in Ottawa, mentioning the Canadian Federation of Mayors.

La population de l'Espagne

Text regarding the population of Spain, mentioning the 1930 census and the impact of the war.

M. l'abbé Tessier chez les pêcheurs sportifs

Text regarding a visit by M. l'abbé Tessier to the sports fishermen, mentioning the Hotel Mont-Royal.

M. King aux Etats-Unis

Text regarding M. King's visit to the United States, mentioning his role as premier minister.

La Bourse

Text regarding the stock market, mentioning Wall Street and the impact of the war.

Le Canadien National octroie un autre contrat à la Dom. Bridge

Text regarding a contract awarded to Dominion Bridge Co. for the construction of a bridge.

Belanger, limitée

Text regarding the company Belanger, Limited, and its operations.

Le marché était peu actif sur le Curb

Text regarding the Curb stock market, mentioning that it was not very active.

Dom. Rubber veut acheter l'actif de la Can. Cons. Felt

Text regarding Dominion Rubber Co. wanting to purchase the assets of Canadian Cons. Felt.

Trois maisons incendiées à St-François-de-Sales

Text regarding three houses being burned down in St-François-de-Sales.

Le marché des changes

Text regarding the exchange market, mentioning the Canadian National Bank.

Le discours sur le budget encore remis

Text regarding the budget speech, mentioning that it has been postponed.

Cet autre vous-même...

Text regarding a financial service advertisement, mentioning the Société d'Administration et de Fiducie.

M. Rogers ira en France

Text regarding M. Rogers' trip to France, mentioning his role as premier minister.

Le marché des changes

Table of exchange rates for various currencies.

BANQUE DE MONTREAL

Text regarding the Bank of Montreal, including its history and services.

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal perd encore par un point

Baltimore, 26 — Les amateurs qui ont assisté à la joute locale de la Ligue Internationale, hier après-midi, en ont sûrement eu pour leur argent, car la rencontre entre les Royaux de Montréal et les Orioles de cette ville n'a pas duré de deux heures et cinquante minutes, et 21 points ont été enregistrés au cours de cette partie d'endurance, dont 11 pour les locaux et 10 pour le club du président Hector Racine.

Les Royaux ont exécuté un brillant rallye au 9ème, comptant quatre points et égalant le score, mais une erreur d'Ira Hutchinson a aidé Baltimore à compter le point décisif à la seconde moitié de la manche.

Hutchinson était le cinquième lanceur des Royaux. Bill Crouch, Xavier Rescigno, Reggie Grabowski et Sam Scario l'ont précédé au monticule. Italo Chelini, le quatrième lanceur des Orioles, a obtenu le crédit de la victoire.

Le score était de 10 à 6 en faveur des Orioles lorsque la neuvième manche est arrivée. Bert Haas a frappé un circuit avec deux coureurs sur les buts au cours du 10-9. Bell a ensuite été retiré, mais Staller a reçu un but sur balles. Un deux-but de "Tul" Stainback l'a fait avancer au troisième et puis, à la surprise de tout le monde, Staller a volé le marbre pendant que Chelini se préparait à lancer. Stainback a atteint le troisième en même temps, mais après que Gene Hasson eut reçu un but sur balles, Don Ross a terminé la manche en frappant une longue chandelle à Red Howell.

Kracher a commencé la neuvième pour Baltimore avec un simple, son troisième de la joute. Chelini a frappé un "bunt", et lorsque Hutchinson a fait un mauvais lancer au premier but, Kracher a couru jusqu'au troisième, Chelini avançant au second. La partie s'est terminée quelques instants plus tard lorsque Newsom a frappé un simple au champ droit, faisant compter Kracher.

Stainback a été l'étoile de la journée au bâton. Stainback a frappé un circuit avec un coureur sur les buts à la première manche et il a répété le même exploit avec deux coureurs sur les buts à la seconde. Il a de plus réussi un simple et il a participé au ralliement de la neuvième avec un deux-but. Son coup à la deuxième manche a passé par-dessus le tableau indiquant au champ centre, à plus de 400 pieds du marbre.

Scario a été le plus effectif des cinq lanceurs de Montréal. Le jeune droitier a lancé la septième et la huitième et il n'a accordé qu'un coup simple aux Orioles dans ces deux manches.

Bob Porter lancera la deuxième partie de la série cet après-midi pour Montréal. La série se terminera samedi après-midi, et les Royaux iront ensuite à Syracuse pour trois jours avant d'aller à Montréal pour commencer leur saison locale.

Résultat détaillé de la joute:

MONTREAL		BALTIMORE	
a.b.	p. c.s. r. a.	a.b.	p. c.s. r. a.
Bell, 2b.	5 1 1 2 3	Newsome, a.c.	6 1 2 3 7
Staller, c.g.	3 3 1 3 0	Sankey, 3b.	5 2 2 0 3
Stainback, c.c.	6 2 4 1 0	Graham, c.g.	5 1 1 1 0
Hasson, lb.	4 0 1 7 0	Howell, c.c.	5 2 3 1 0
Ross, 3b.	3 0 0 2 1	Etten, lb.	4 0 1 9 3
Reiser, c.d.	5 0 1 2 0	Nagel, c.d.	4 0 1 1 0
Berger, a.c.	4 1 0 1 3	Corbett, 2b.	5 2 3 5 3
Hartje, r.	2 1 0 6 2	Kracher, r.	3 2 3 6 0
Crouch, l.	2 1 1 0 0	Gross, l.	0 0 0 0 0
Rescigno, l.	0 0 0 0 0	Jones, l.	0 0 0 0 0
Grabowski, l.	1 0 0 0 0	zRedmond, l.	1 0 0 0 0
xChapman, l.	0 0 0 0 0	Trinkle, l.	2 1 0 0 0
xxHaas, l.	1 1 1 0 0	Chelini, l.	0 0 0 0 0
Hutchinson, l.	0 0 0 0 0		

Totaux . . . 36 10 10 24 9

zFrappa pour Grabowski à la 7e.
xxFrappa pour Scario à la 9e.
zFrappa pour Jones à la 2e.

Montreal . . . 24000000—10
Baltimore . . . 121501001—11

Sommaire — Erreurs: Ross, Hutchinson. Points produits par Stainback 5, Howell 3, Staller, Redmond, Etten, Newsome 2, Corbett, Haas 3. Deux-but: Howell 2, Corbett 2, Newsome, Crouch, Graham, Stainback. Circuits: Stainback 2, Howell, Haas. Sacrifices: Chelini. Double-jeu: Sankey à Corbett à Etten. Laissés sur les buts: Montréal 13; Baltimore 11. Buts sur balles de Gross 5; Jones 1; Rescigno 1; Trinkle 5; Grabowski 4; Chelini 2. Retirés au bâton, par Gross 1; Trinkle 5; Grabowski 1. Coups sûrs, sur balles de Gross, 3 en 1-3 manche; Jones, 0 en 2-3 manche; Trinkle, 6 en 6 1-3 manches; Chelini, 1 en 2-3 manche; Crouch, 8 en 3 manches; Rescigno, 2 en 1-3 manche; Grabowski, 3 en 2-3 manches; Scario, 1 en 2 manches; Hutchinson, 2 en 0 manche. Frappé par le lanceur, par Trinkle (Hartje). Mauvais lancer: Gross. Balles passées: Hartje 2. Lanceur gagnant: Chelini. Lanceur perdant: Hutchinson. Arbitres: Solodare et Parker. Temps 2.50.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Joueur	P.	Ab.	Pts	Cs.	R.	a.
Franko, Dodgers	6	22	30	455		
Wright, W. Sox	3	20	29	450		
Fletcher, Pirates	7	25	11	449		
McClosky, Tigers	6	21	5	429		
Travis, Sen.	5	19	2	421		
Padgett, Card.	5	19	2	421		
Young, Giants	3	19	6	421		
Camilli, Dodgers	3	19	6	421		

Les Dodgers sont restés invincibles

Philadelphie, 26. — Bill Terry ne doit plus douter de la présence des Dodgers de Brooklyn dans la Ligue Nationale, mais il doit plutôt se demander si le club de Leo Durocher ne devrait pas se retirer du circuit afin que les autres clubs puissent arriver au championnat. En effet, le club Brooklyn semble posséder une équipe qui tiendra les clubs rivaux éloignés de la première position si les salariés du président MacPhail peuvent continuer à aussi bien se comporter tant au champ qu'au bâton.

Hier après-midi, le club Brooklyn a pu enregistrer sa cinquième victoire consécutive aux dépens des Phillies par un résultat de 3 à 1. Ce n'est pas le seul club des ligues majeures à n'avoir pas encore subi une défaite et les Dodgers tiennent la première place dans la course au championnat.

Hugh Casey n'a accordé que cinq coups sûrs aux Phillies et il a remporté sa deuxième victoire de la saison. Deux des coups des Phillies ont donné son seul point à Philadelphie, à la première manche.

Le receveur-recrue Herman Franks a continué à se faire valoir au bâton avec deux simples. Le premier en faisant compter le premier point des Dodgers à la deuxième manche, Dolph Samilli a compté le point décisif lorsqu'il a réussi un circuit à la sixième manche et à la septième. Casey a compté le troisième point grâce à un "balk" du lanceur Ike Pearson, qui a cédé sa place à Walters Beck un peu plus tard. Les Dodgers ont frappé huit coups contre Pearson et Beck.

Résultat détaillé de la joute:

BROOKLYN		PHILADELPHIE	
AB	P. CS R A	AB	P. CS R A
Gilbert, cc.	4 0 2 2 0	Schulte, 2b.	3 1 1 3 2
Coscarat, 2b.	5 0 0 2 3	zLittwhiler	1 0 0 0 0
Vosmik, cg.	4 0 0 4 0	Hughes, 2b.	0 0 0 1 6
Lavagetto, 3b.	2 0 0 1 1	Martin, cc.	4 0 0 5 0
Camilli, lb.	3 2 1 9 0	Klein, cd.	3 0 0 1 0
Cull'bine, cd.	3 0 0 1 0	Arnovich, cg.	3 0 2 1 0
Franks, r.	4 0 2 6 2	Suhr, lb.	4 0 0 5 0
Reese, ac.	3 0 1 2 2	Warren, r.	4 0 0 5 2
Casey, l.	4 1 2 0 1	May, 3b.	4 0 0 2 1
		Scharein, ac.	3 0 2 4 1
		Pearson, l.	2 0 0 0 0
		zMueller	0 0 0 0 0
		Beck, l.	0 0 0 0 0
Total	32 3 8 27 9		

zFrappa pour Pearson à la 7e.
xxFrappa pour Schulte à la 7e.

Brooklyn . . . 010001100—3
Philadelphie . . . 100000000—1

Sommaire — Erreurs: Arnovich, Coscarat. Points produits par Arnovich, Franks, Camilli. Deux-but: Schulte. Circuit: Camilli. Sacrifice: Gilbert. Laissés sur les buts: Philadelphie 6; Brooklyn 9. Buts sur balles de Pearson 4; Beck 1; Casey 2. Retirés au bâton, par Pearson 2; Beck 1; Casey 3. Coups sûrs, sur balles de Pearson, 7 en 7; Beck, 1 en 2; Frappé par le lanceur, par Pearson (Vosmik). Lanceur perdant: Pearson. Arbitres: Pinelli, Goetz et Reardon. Temps 2.08. Assistance 1,466.

Le classement

AMERICAINE		INTERNATIONALE	
G.	P. P.C.	G.	P. P.C.
Brooklyn	5 0 1,000	Baltimore	5 1 833
Cincinnati	3 1 750	Jersey City	2 1 667
Pittsburgh	3 2 600	Rochester	3 3 500
New-York	3 2 600	Newark	2 2 500
Chicago	4 5 444	Syracuse	2 2 500
Saint-Louis	2 4 333	Montréal	1 2 333
Philadelphie	1 3 250	Toronto	1 3 250
Boston	0 4 000	Buffalo	1 3 250

Glenn avec Red Sox

Saint-Louis, 26. — Joe Glenn, le receveur qui refusait de signer son contrat avec les Browns de Saint-Louis, a été vendu aux Red Sox de Boston, hier. Les Browns n'ont pas révélé le prix de vente.

GRATUIT

Listes complètes des parties du club de baseball Montréal, sur carton format de poche, remises gratuitement au bureau du "Devoir" sur présentation de ce coupon. Pour les recevoir par la poste, inclure avec ce coupon une enveloppe portant vos noms et adresse et un timbre d'un sou. Ecrire LE DEVOIR-SPORT, B. P. 500, (Place d'Armes) Montréal.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

Joueur	P.	Ab.	Pts	Cs.	R.	a.
Franko, Dodgers	6	22	30	455		
Wright, W. Sox	3	20	29	450		
Fletcher, Pirates	7	25	11	449		
McClosky, Tigers	6	21	5	429		
Travis, Sen.	5	19	2	421		
Padgett, Card.	5	19	2	421		
Young, Giants	3	19	6	421		
Camilli, Dodgers	3	19	6	421		

Une deuxième victoire pour Bob Feller

Cleveland, 26. — Bob Feller a pu s'assurer sa seconde victoire de la saison hier après-midi alors que les Indiens étaient aux prises avec les White Sox de Chicago dans une joute de séries régulières de la Ligue Américaine de Baseball, car le jeune lanceur-étoile a tenu ses adversaires à huit coups espacés tandis que les Indiens n'obtenaient que sept coups sûrs contre Smith et Brown, qui passèrent au monticule pour les visiteurs.

Les Indiens s'assurèrent la victoire par un résultat de 3 à 1 et cela grâce aux deux coups de circuit obtenus par Rollie Hemsley et Jeff Heath et sur le point de Keltner à la suite d'un mauvais lancer.

Le Cleveland même actuellement dans la Ligue Américaine avec cinq victoires et une défaite, tandis que Detroit est en deuxième position.

Résultat détaillé de la joute:

CHICAGO		CLEVELAND	
a.b.	p. c.s. r. a.	a.b.	p. c.s. r. a.
Kennedy, 3b.	4 0 2 0 0	Boudreau, ac.	3 0 0 2 0 0
Kuhel, lb.	4 0 0 6 1 0	Weatherly, cc.	4 0 0 1 0 0
Kreechick, cc.	4 0 1 2 0 0	Chapman, cd.	4 0 1 6 0 0
Sollers, cg.	3 1 0 1 0 0	Trosky, lb.	4 0 0 6 0 0
Appling, ac.	4 0 1 2 3 0	Heath, cg.	4 1 2 0 0 0
Wright, cd.	3 0 3 2 0 0	Keltner, 3b.	2 1 0 0 0 0
McNair, 2b.	4 0 0 2 4 1	Hemsley, r.	4 1 2 10 2 0
Tresh, r.	4 0 1 8 2 0	Mack, 2b.	3 0 1 2 0 0
Smith, l.	2 0 0 0 1 0	Feller, l.	2 0 1 0 3 0
x-Rosenthal	1 0 0 0 0 0		
Brown, l.	0 0 0 1 0 0		
xx-Turner	1 0 0 0 0 0		
Totaux	34 1 8 24 11 2		

x-A frappé pour Smith à la 8e.
xx-A frappé pour Brown à la 9e.

Résultat par manches:
Chicago . . . 000000001—1
Cleveland . . . 0100011x—3

Sommaire — Points produits par Hemsley, Leath, Wright. Deux-but: Chapman, Feller. Trois-but: Kennedy. Circuits: Hemsley, Heath. Double-jeu: Appling à McNair à Kuhel. Laissés sur les buts: Chicago 8, Cleveland 7. Buts sur balles de Smith 3, Brown 1, Feller 2. Retirés au bâton, par Smith 8; Feller 8. Coups sûrs, sur balles de Smith, 6 en 7 manches; Brown, 1 en 1 manche. Lanceur perdant: Smith. Arbitres: Omsby, Basil et Grieve. Temps, 2 h. 15. Assistance, 4,000.

L'Association Américaine

HIER: St-Paul . . . 001100150—9 15 1
Columbus . . . 021100200—10 12 3
Fisher, Sloan, Phelps et Schlueter; Hader, Martin, Sherrill et Cooper.
Kansas City . . . 0000000000—3 6 0
Louisville . . . 0000000000—0 6 0
(12 manches).
Bonham et Riddick; DePhillips, Robinson; Terry et Lewis.
Milwaukee . . . 110000000—2 7 0
Indianapolis . . . 000210000—3 7 0
Marlow, Bieholder et Garbar; Johnson, et Moore.
Minneapolis . . . 002012203—10 16 2
Toledo . . . 100011000—3 8 1
Solley et Robinson; Wirkala, Marcum, Barnes et Spindel.

LES LANCEURS
P. M. Cs. P. b. Bb. G. P. P. C.
Wicker . . . 1 9 2 1 2 2 1 0 1000
Rachunok . . . 1 1 0 0 0 0 0 0 000
Crouch . . . 1 3 8 8 0 0 0 0 000
Rescigno . . . 1 4 2 1 1 0 0 0 000
Grabowski . . . 1 2 3 3 0 1 0 0 000
Scario . . . 1 1 1 0 0 0 0 0 000
Hutchinson . . . 2 7 14 7 5 6 0 2 000

Les parties dans les grandes ligues

LIGUE AMERICAINE:
Philadelphie . . . 000023001—6 13 2
Washington . . . 000001006—7 13 0
Coster, Ross et Brucker; Kraukaukas, Torres, Corrasquel et Early.
Detroit . . . 000100021—4 10 0
St-Louis . . . 200000000—2 5 1
Newson et Tebbetts; Auker, Nigge-ling et Susce.

Aujourd'hui
Chicago à Cleveland.
Detroit à Saint-Louis.
New-York à Boston.
Philadelphie à Washington.

LIGUE NATIONALE —
Boston . . . 000000100—1 6 1
New-York . . . 21330000x—9 11 0
Callahan, Earley, Barnicle et Lopez, Andrews; Lohman et Danning.
St-Louis . . . 330002020—10 22 1
Pittsburgh . . . 102200040—9 12 3
Cooper, Shoun, J. Russell et Padgett, Owen; Klingler, Heintzman, Lananhan, MacFayden et Schultz.

Aujourd'hui
Brooklyn à Philadelphie.
Cincinnati à Chicago.
Boston à New-York.
St-Louis à Pittsburgh.
Brooklyn à Philadelphie.

Dizzy Dean n'accorde que cinq coups

Chicago, 26. — Dizzy Dean s'est racheté hier après-midi pour la défaite subie lundi dernier alors que l'as des lanceurs des Cubs de Chicago fut chassé du monticule par les Cardinals de Saint-Louis, car hier Dean, après un début peu prometteur, s'est ressaisi pour tenir les Red de Cincinnati à cinq coups réussis et les Cubs sont sortis vaincus par un résultat de 4 à 2.

Dean a eu le dessus sur l'as droitier des Reds, Paul Derringer, dans une joute excitante, et les 6,000 amateurs qui ont assisté à la partie ont accordé une longue ovation à Dizzy après qu'il eut retiré le dernier frappeur à la neuvième manche.

Dizzy a donné quatre buts sur balles et il n'a retiré qu'un frappeur au marbre, mais celui-ci, Wally Berger, était le dernier frappeur de la partie. Cette victoire est la première de Dizzy cette saison, après une défaite qu'il a subie aux mains de Saint-Louis dimanche.

Résultat détaillé de la joute:

CINCINNATI		CHICAGO	
a.b.	p. c.s. r. a.	a.b.	p. c.s. r. a.
Werber, 3b.	3 1 0 0 0 4	Hack, 3b.	4 0 1 1 2
Frey, 2b.	3 0 1 6 0 4	Herman, 2b.	4 1 3 2 3
Goodman, c.d.	4 1 1 1 0 0	Galan, c.c.	5 1 1 1 0
McGormick, lb.	3 0 1 9 0 0	Leiber, c.d.	4 1 1 4 0
Lombardi, r.	4 0 1 5 0 0	Nicholson, c.g.	4 0 0 2 0
xGamble.	0 0 0 0 0 0	Cavaretta, lb.	4 0 2 13 0
Hertzberger, r.	0 0 0 0 0 0	Todd, r.	4 0 2 3 0
Craft, c.c.	4 0 0 0 0 0	Mattick, a.c.	4 0 0 1 2
McGormick, c.g.	4 0 0 2 0 0	Dean, l.	4 1 1 0 7
Myers, a.c.	3 0 1 1 3 0		
Derringer, l.	1 0 0 0 1 0		
xxBerger	1 0 0 0 0 0		
Totaux	30 2 5 24 8		

xCourut pour Lombardi à la 8e.
xxFrappa pour Derringer à la 9e.
Cincinnati . . . 200000000—2
Chicago . . . 00300100x—4

Sommaire — Erreurs: F. McGormick 2, Myers, Nicholson, Dean. Points produits par Lombardi, Herman, Craft, Leiber, Nicholson, Cavaretta. Deux-but: Lombardi. Buts volés: Frey, Herman. Sacrifices: Derringer 2, Hack. Double-jeu: Herman à Mattick. Laissés sur les buts: Cincinnati 7, Chicago 12. Buts sur balles de Derringer 2; Dean 4. Retirés au bâton, par Derringer 4; Dean 1. Arbitres: Dunn et Sears. Temps 1.36. Assistance: 5,965.

Nos Royaux au bâton

Staller, c.g. . . . 3 14 1 0 0 3 500
Crouch, lb. . . . 1 2 1 0 0 0 500
Bell, 2b. . . . 3 14 6 0 0 0 2 429
Haas, 3b. . . . 2 7 3 0 0 2 429
Hasson, lb. . . . 2 3 0 0 0 0 0 375
Stainback, c.c. . . . 3 17 6 1 0 2 5 353
Becker, r. . . . 2 7 2 1 0 0 2 286
Reiser, c.d. . . . 3 16 4 1 0 0 1 250
Ross, 3b. . . . 3 12 3 0 0 0 0 1 250
Berger, c.c. . . . 3 11 2 0 0 0 1 2 182
Hartje, r. . . . 2 1 0 0 0 0 0 0 000
Rachunok 1 0 0 0 0 0 0 0 000
Wicker . . . 1 3 0 0 0 0 0 0 000
Hutchinson 2 3 0 0 0 0 0 0 000
Rescigno . . . 1 0 0 0 0 0 0 0 000
Scario . . . 1 0 0 0 0 0 0 0 000
Grabowski 1 1 0 0 0 0 0 0 000

LES LANCEURS
P. M. Cs. P. b. Bb. G. P. P. C.
Wicker . . . 1 9 2 1 2 2 1 0 1000
Rachunok . . . 1 1 0 0 0 0 0 0 000
Crouch . . . 1 3 8 8 0 0 0 0 000
Rescigno . . . 1 4 2 1 1 0 0 0 000
Grabowski . . . 1 2 3 3 0 1 0 0 000
Scario . . . 1 1 1 0 0 0 0 0 000
Hutchinson . . . 2 7 14 7 5 6 0 2 000

Un programme exceptionnel pour lundi

Le promoteur Lamontagne tient à offrir un programme intéressant lundi soir prochain à la salle du marché Saint-Jacques et hier il annonçait sa semi-finale qui mettra aux prises le fameux Ethiopien, Zébis Amhara, et Maurice Letchford, qui est de retour d'une tournée triomphale aux Etats-Unis et au Mexique. Cette rencontre et le combat principal entre le champion Paul Gaudette et Harry Madison, devraient attirer une assistance nombreuse lundi soir.

Letchford a fait face à des adversaires tels que le fameux athlète juif Butch Shapiro, Gill Cross, Mike London et à un lutteur chinois du nom d'Achieu qui viendra sous peu à Montréal pour le compte de Lamontagne.

Une rencontre-éclair sera vue dans le spécial. Le solide Aurel Lebel tentera de renverser le détestable athlète Jack Miller avec son style rude et combatif.

La classe des mi-lourds sera bien représentée dans le premier match de la soirée par le populaire Bob Steele et Kid Brown, Lamontagne organisera son tournoi vers la fin du mois de mai pour trouver un champion mi-lourd du Canada.

Ces deux athlètes seront du concours de même que Wilfrid Du Tremble et nombre d'autres.

Johnny Greco et Babe Gagnon vainqueurs

Johnny Greco et Babe Gagnon ont été victorieux hier soir à la séance des "Golden Gloves" donnée à la salle des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne, alors que deux pugilistes amateurs locaux livraient bataille à Johnny O'Reilly et Gérard Ferland, dans les deux principaux combats à l'affiche.

Greco a gagné par mise hors de combat technique sur l'Irlandais, à la 2e ronde, tandis que Gagnon obtint la décision des juges sur Ferland, après un combat chaudement disputé.

EN NORVEGE

La lutte pour la maîtrise du centre de la Norvège se poursuit aujourd'hui avec une intensité encore accrue

Amélioration de la position des troupes anglaises dans la région de Trondheim — La situation des Allemands deviendrait de plus en plus précaire à Narvik

"Le temps de la retraite est désormais passé", déclare le général Ruge — "Nous avons perdu la première manche", admettent les cercles militaires anglais en commentant les rapports des revers alliés

Stockholm, Suède, 26 (A.P.) — La lutte pour la maîtrise du centre de la Norvège se poursuit aujourd'hui avec une intensité encore accrue. On rapporte qu'une colonne anglaise s'avance de Storen vers le sud pour arrêter l'avance d'une unité motorisée allemande qui s'efforce d'atteindre Trondheim par la vallée d'Osterdal. Les dépêches de Roros, ville située à 70 milles au sud-est de Trondheim, indiquent que les Allemands sont arrêtés, au moins pour un temps, par un corps de volontaires norvégiens rassemblés à la hâte. Cette colonne motorisée allemande qui a abandonné Roros qu'elle avait prise hier après-midi, vraisemblablement parce que le terrain n'était pas propice à la défense, et serait en train de se retrancher à 10 ou 15 milles plus au sud, à Tolga. Une autre colonne mobile allemande qui avait avancé le long de la vallée parallèle de Gudbrandsdal serait également arrêtée à Ringebu, à quelque 160 milles au sud de Trondheim.

Dans la région même de Trondheim, la position des troupes anglaises se serait améliorée grâce à l'arrivée de troupes d'élite françaises, notamment des soldats de la Légion étrangère et des Chasseurs alpins. Les Allemands n'en contiennent pas moins à amener constamment des renforts à Trondheim par transports aériens, de gros avions qui peuvent transporter 30 hommes chacun. On rapporte de plus qu'un navire allemand aurait réussi à forcer le blocus anglais et à amener des approvisionnements dans le port de Trondheim.

La situation des Allemands deviendrait, par contre, de plus en plus précaire à Narvik, dans l'extrême nord. D'aucuns prétendent même que la garnison allemande qui occupe des hauteurs avoisinant la ville et qui recevait ses munitions par avion serait réduite à moins de 500 hommes.

D'une façon générale, on peut dire que la guerre en Norvège se lit entre petites unités qui manœuvrent avec une grande rapidité pour s'assurer les meilleures positions stratégiques.

Le haut commandement norvégien a annoncé, dans un communiqué émis hier soir, que les Norvégiens renforcés par les Anglais, occupaient de "nouvelles positions préparées à l'avance" dans la vallée de Gudbrandsdal après une retraite de 30 milles de Lillehammer hier. Des avions de chasse anglais, qui viennent apparemment d'arriver en Norvège, surveillent la vallée, dit le communiqué.

Dans un émouvant ordre du jour à ses troupes, le général Otto Ruge, commandant en chef de l'armée norvégienne, a exprimé hier sa confiance en la victoire finale. "A plusieurs reprises, dit-il, nous avons eu à nous retirer, abandonnant à l'ennemi nos foyers dans les régions rurales. Cette retraite s'imposait pour l'exécution de mon plan qui consistait à gagner du temps en attendant l'arrivée de secours. Le temps de la retraite est désormais passé. Les troupes alliées sont arrivées en Norvège. Serons-nous les coudes et combattrons ensemble jusqu'à la victoire".

On rapporte de la région de Roros que la tête de la colonne motorisée allemande qui a avancé de 125 milles en une journée se composait de 6 chars d'assaut, de 8 autos blindées et de 25 motocyclettes. L'effectif de toute la colonne n'était pas considérable et on n'a laissé que de petits détachements ici et là le long de la route pour assurer les communications.

On signale un afflux de réfugiés norvégiens de la région de Roros à la frontière suédoise qui est éloignée de 25 milles de la ville. Vingt ambulances ont passé la frontière suédoise en un point donné. A un autre poste-frontière, on a compté 400 fugitifs dont 300 soldats norvégiens qui ont été internés.

Les dépêches reçues en Suède indiquent que les troupes anglaises ont consolidé leurs positions à Sto-

ren, jonction ferroviaire d'une grande importance stratégique, où se rejoignent les deux chemins de fer suivis par les Allemands dans leur avance de la région d'Oslo vers Trondheim.

Les troupes anglaises, qui s'efforcent de gagner Trondheim par le nord, sont apparemment tenues en respect près de Steinkjer, à 50 milles de leur objectif, par les canons de trois contre-torpilleurs allemands mouillés à l'extrémité du fjord de Trondheim. Le journal Svenska Dagbladet affirme cependant qu'un croiseur anglais a réussi à doubler la forteresse d'Agdenes, qui garde l'entrée du fjord et qu'il a engagé le combat contre les contre-torpilleurs allemands.

On rapporte que deux navires allemands auraient été coulés dans le détroit d'Ofrestund, qui sépare la Suède et le Danemark.

Londres, 26 (C.P.). — "Nous avons perdu la première manche"; c'est ce que l'on admet aujourd'hui dans les cercles militaires anglais en commentant les rapports de revers anglais en Norvège. On fait observer que les Allemands ont le dessus dans l'air parce qu'ils sont maîtres de cinq ou peut-être même de six bases aériennes en Norvège. On fait également observer que seule une avant-garde anglaise a participé au combat de Steinkjer où les Anglais ont dû retirer de six milles en raison du feu de contre-torpilleurs allemands sur leur flanc.

Nous savions que nous rencontrerions des difficultés et certaines de nos unités ont probablement déjà rencontré des difficultés, a déclaré un officier, mais n'allez pas croire pour un moment que cela aura un effet dommageable sur l'effort allié en Norvège. Nous devons garder le sens des proportions dans des situations comme celle d'aujourd'hui; nous devons assumer des risques et les accepter. Si la Grande-Bretagne et la France avaient attendu plus longtemps pour se porter à l'aide de la Norvège, le pays serait peut-être entièrement aux mains des Allemands aujourd'hui. Nous avons dû envoyer en Norvège les troupes que nous avions sous la main en nous servant de ports peu utilisés où il a fallu tout improviser.

Berlin, 26 (C.P.-Havas). — Le bulletin publié aujourd'hui par le haut commandement allemand indique l'existence d'une base alliée

Il est bien beau de s'entraîner au sacrifice pour gagner la guerre, mais faut-il, pour manifester sa sympathie à la cause, se laisser plus que cela, se faire mourir d'inanition? Le Business as usual, c'est en somme, dans l'occurrence, politique de raison et de bon sens. Pour une fois que la Gazette en vient là et à propos des choses de la guerre, marquons le fait d'une croix blanche.

La politique du Business as usual, c'est pourtant l'Angleterre qui ne la pratique plus à notre endroit. A Londres, hier, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Alimentation, M. Alan-T. Lennox-Boyd, en réponse à l'interpellation d'un député travailliste, a déclaré que le gouvernement est bien au fait que les stocks de fruits et de légumes canadiens en conserve ont considérablement diminué dans les entrepôts d'Angleterre, mais qu'il n'a pas l'intention de les renouveler. L'Angleterre tient à conserver tout son disponible en fonds canadiens pour se procurer d'autres produits du Canada qui lui sont nécessaires pour faire la guerre. Les conserves canadiennes ne sont pas inscrites sur la liste des achats du ministère de l'Alimentation, le seul importateur de ces produits pour tout le pays. Si l'on interprète la réponse de M. Lennox-Boyd à la lumière du texte même de l'interpellation du député travailliste, c'est en Australie que l'Angleterre s'approvisionnera de conserves, sans doute parce que ce Dominion des antipodes a la même monnaie que la Grande-Bretagne.

Il y a certes du vrai dans ces remarques de la Gazette.

Bloc-notes

(Suite de la première page)

mentés, de consentir de larges crédits à la Grande-Bretagne pour les achats d'approvisionnement alimentaires et de matériel de guerre que celle-ci doit se procurer chez nous.

M. Towers semble avoir mis de l'avant une politique économique manifestement dangereuse, écrit la Gazette; et elle ajoute que M. Towers se risque ainsi hors du champ où il peut exercer sa compétence particulière, le champ financier, qu'il entre dans le champ plus vaste de l'économie politique en général où sa science financière peut très bien ne pas lui permettre de tout comprendre.

La Gazette considère que dans cette guerre-ci comme dans l'autre, le grand principe anglais: Business as usual vaut toujours. Si l'on veut que les affaires du Canada se maintiennent, que sa situation financière même se maintienne, il faut que les Canadiens continuent de vivre normalement, de dépenser dans la mesure de leurs moyens. Que chacun restreigne indûment sa dépense et c'est toute l'activité économique qui sera prise d'ankylose, qui se trouvera comme partiellement paralysée. Et l'effort de guerre en sera nécessairement diminué.

Il y a certes du vrai dans ces remarques de la Gazette.

en Norvège entre Andalsnes et Dombas, puisqu'il annonce qu'on a détruit onze avions alliés. Le communiqué allemand affirme en outre qu'un mouilleur de mines et un transport alliés ont dû s'échouer sur la côte occidentale de la Norvège, après avoir été atteints par des bombes. Voici le texte du communiqué allemand:

"Des forces navales anglaises ont attaqué le port de Narvik le 25 avril.

"Des renforts de troupes et de matériel sont arrivés à Trondheim.

"Dans la région de Bergen, les troupes allemandes travaillent activement à chasser les troupes norvégiennes des environs de Voss. On a brisé les rares tentatives de résistance.

"Les troupes allemandes qui avancent au nord et au nord-ouest d'Oslo en plusieurs colonnes puissantes ont occupé des territoires nouveaux au cours de la journée du 25 avril avec l'aide de l'aviation. La bataille se poursuit en un certain nombre de localités.

"Des détachements d'avions de combat ont jeté des bombes sur des troupes assemblées ou en marche, sur des lignes de communication et sur des transports. Un certain nombre de ponts occupés par l'ennemi ont été détruits par des bombes.

"Onze avions ennemis ont été détruits sur un champ d'atterrissage ouvert entre Dombas et Andalsnes. "Au large de la côte occidentale de Norvège, on a bombardé un certain nombre de navires anglais. Un mouilleur de mines et un transport se sont échoués sur la côte après avoir été atteints par des bombes.

"On a aperçu un énorme nuage de fumée au-dessus d'un torpilleur, qui a été forcé de s'arrêter. Un pétrolier a été atteint par une bombe et a été abandonné par son équipage après avoir versé sur le côté. Les chaudières d'un autre navire ont fait explosion.

"A la suite d'une attaque aérienne anglaise contre un aéroport près de Trondheim, un certain nombre d'avions ont été endommagés par des éclats de bombes.

"Au cours de la nuit du 25 au 26 avril, la ville d'Oslo a été attaquée par des avions de bombardement. Si l'aérodrome de cette ville n'a subi aucun dommage du point de vue militaire, on n'est pas encore en mesure d'évaluer les dommages que le village d'Oslo a eu à subir du fait des bombes."

Des hommes de jugement

Le gérant d'une grande entreprise n'a pas nécessairement les qualités de l'homme d'Etat, voire même de l'homme politique. M. R. B. Bennett était un homme d'affaires fort avisé. Il fut médiocre homme d'Etat et homme politique maladroit. Il faut faire un sort définitif à la supposée supériorité de l'homme d'affaires dans la politique. D'ailleurs le gouvernement de King-Lapointe compte deux hommes d'affaires: M. P.-A. Cardin, ministre des Travaux publics, et M. C. D. Howe, ministre des Approvisionnements de guerre et du Transport. Personne ne met en doute leurs qualités d'hommes d'affaires. Elles éclatent même dans la nuit profonde des secrets d'Etat. Ce sont des hommes d'affaires qui, dans le cours ordinaire des événements, connaissent leurs limites. Quand ils posent à l'homme d'Etat, à l'homme politique, c'est... une autre affaire.

Pas de conserves canadiennes

La politique du Business as usual, c'est pourtant l'Angleterre qui ne la pratique plus à notre endroit. A Londres, hier, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Alimentation, M. Alan-T. Lennox-Boyd, en réponse à l'interpellation d'un député travailliste, a déclaré que le gouvernement est bien au fait que les stocks de fruits et de légumes canadiens en conserve ont considérablement diminué dans les entrepôts d'Angleterre, mais qu'il n'a pas l'intention de les renouveler. L'Angleterre tient à conserver tout son disponible en fonds canadiens pour se procurer d'autres produits du Canada qui lui sont nécessaires pour faire la guerre. Les conserves canadiennes ne sont pas inscrites sur la liste des achats du ministère de l'Alimentation, le seul importateur de ces produits pour tout le pays. Si l'on interprète la réponse de M. Lennox-Boyd à la lumière du texte même de l'interpellation du député travailliste, c'est en Australie que l'Angleterre s'approvisionnera de conserves, sans doute parce que ce Dominion des antipodes a la même monnaie que la Grande-Bretagne.

Pas d'autres produits agricoles non plus

Il n'y a d'ailleurs pas que nos conserves qui ne trouveront pas à se vendre sur le marché anglais. Le cas est le même pour tous nos autres produits agricoles. La Presse Canadienne, dans une dépêche datée de Melville, Sask., annonce que le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, a déclaré à bas que le surplus de notre production agricole va poser un grave problème cette année. Il conseille aux agriculteurs de restreindre leurs emplacements. "L'Angleterre avait été prévenue de l'invasion du Danemark, dit-il, et elle avait acheté et transporté chez elle tout le bœuf disponible avant l'arrivée des Allemands. Il est douteux que ceux-ci, en entrant au Danemark, y aient trouvé du bœuf ou même des porcs. Le gouvernement canadien avait d'abord cru que les Anglais auraient besoin de plus de bœuf canadien après l'occupation du Danemark, mais il a ensuite appris la vérité".

La canonisation des bienheureuses Marie Pelletier et Gemma Galgani

Quatre tableaux des miracles opérés par les deux nouvelles saintes seront exposés dans la basilique de Saint-Pierre, jeudi prochain

Cité du Vatican, 26 (P.C.-Havas).

A l'occasion de la canonisation des bienheureuses Marie Pelletier et Gemma Galgani, qui se déroulera le 2 mai, de grands tableaux représentant les miracles opérés par les deux futures saintes ont été exécutés par des peintres italiens de talent et seront exposés conformément à la tradition, à l'intérieur de la basilique de Saint-Pierre. Il s'agit de quatre tableaux d'imposantes dimensions, qui seront placés contre les grands pilastres soutenant la coupole et représentant des scènes de guérisons miraculeuses attribuées aux nouvelles saintes. Un

des tableaux évoque la guérison obtenue par l'intercession de Marie Pelletier, d'une malade atteinte d'une tumeur purulente de caractère tuberculeux, au genou. Un autre représente la guérison instantanée due à la bienheureuse Gemma Galgani d'un malade atteint de varices. En outre, deux autres tableaux représentant les deux saintes dans la gloire céleste seront posés respectivement dans le chœur et sur le balcon extérieur de la basilique. Ces tableaux seront découverts et exposés à la vue du public au moment où le Pape entonnera un Te Deum après avoir donné lecture du décret de canonisation.

Politique fédérale

(Suite de la première page)

anglais au Canada. Il y a lieu de se demander pourquoi. C'est peut-être la manie qu'ils ont d'imiter servilement ce qui se fait en Angleterre. La presse britannique a demandé à plusieurs reprises des changements dans le cabinet Chamberlain. Elle a montré une telle insistance qu'elle a fini par mobiliser l'opinion publique. M. Chamberlain a dû céder aux pressions. Il a modifié son conseil des ministres en y invitant quelques hommes d'action.

Voilà bien ce que veulent nos confrères anglo-canadiens: des hommes d'action. Pour quoi faire? Pour pousser notre effort militaire à son extrême limite. Avant de scruter ce qu'on entend par pousser l'effort militaire canadien jusqu'à son extrême limite, arrêtons-nous un instant à considérer ce que nous pouvons nous attendre des hommes d'action. Nous en avons déjà eu des hommes d'action au gouvernement. Qu'ont-ils fait? La plupart du temps des choses irréfléchies. Dans leur hâte d'agir ils n'ont pas pris la peine de réfléchir. On a dû corriger ce qu'ils avaient fait. Dans un pays comme le nôtre, où chaque problème administratif présente des difficultés extrêmes, en raison de la diversité des races, des complications constitutionnelles et des conflits économiques régionaux, c'est d'abord d'hommes de réflexion et de jugement dont nous avons besoin. Les hommes d'action, nous les placerons plutôt à la tête de certains services. Ils leur incomberait la tâche non pas de déterminer une politique, mais de l'exécuter une fois qu'elle serait déterminée par des hommes de jugement.

Les hommes d'action, en notre pays, sont presque tous des hommes d'affaires. Et l'expérience du passé est concluante: la place des hommes d'affaires n'est pas au gouvernement, mais dans les affaires.

Des hommes de jugement

Le gérant d'une grande entreprise n'a pas nécessairement les qualités de l'homme d'Etat, voire même de l'homme politique. M. R. B. Bennett était un homme d'affaires fort avisé. Il fut médiocre homme d'Etat et homme politique maladroit. Il faut faire un sort définitif à la supposée supériorité de l'homme d'affaires dans la politique. D'ailleurs le gouvernement de King-Lapointe compte deux hommes d'affaires: M. P.-A. Cardin, ministre des Travaux publics, et M. C. D. Howe, ministre des Approvisionnements de guerre et du Transport. Personne ne met en doute leurs qualités d'hommes d'affaires. Elles éclatent même dans la nuit profonde des secrets d'Etat. Ce sont des hommes d'affaires qui, dans le cours ordinaire des événements, connaissent leurs limites. Quand ils posent à l'homme d'Etat, à l'homme politique, c'est... une autre affaire.

Alors, qu'est-ce que l'on veut? N'a-t-on pas assez de ces deux hommes d'affaires? Si l'on en veut d'autres, où les prendre? Car, enfin, il faut les prendre quelque part, ces fameux hommes d'affaires. Les vrais hommes d'affaires, ceux qui font un succès de leurs entreprises, n'aiment guère la politique (MM. Cardin et Howe sont deux notables exceptions). Ils sont heureux au comptoir de leur banque, à la tête de leur industrie, dans les bureaux de direction. Transplantés dans la serre-chaude du conseil des ministres, ils manquent d'air et de soleil. Et même s'ils consentent leur agressive vitalité, ils risquent d'être au-dessous de ce que l'on attend d'eux. L'homme d'Etat ne s'improvise pas. Ceux qui réclament des hommes d'action et des hommes d'affaires dans le gouvernement feraient bien de songer à cette vérité d'expérience.

Des hommes de talent

Le Maclean's Magazine note avec pessimisme: No outside talent for the cabinet. Voici une proposition un peu plus concrète que les précédentes. Il ne s'agit pas uniquement des hommes d'action et des hommes d'affaires, mais aussi des hommes de talent. On souhaiterait que le premier ministre invite des hommes de talent — qui ne sont pas dans la politique — à faire partie du cabinet. Des hommes de talent, il en a un bon nombre au Canada. La politique ne les a pas tous enrégimentés. Et c'est fort heureux. D'autre part on peut avoir du talent et être médiocre politique. Certes la politique aurait avantage à compter un plus grand nombre d'hommes de talent. C'est admis. Mais la politique, telle qu'on la fait, n'inté-

Pour des business as usual, il ne faut pas compter en faire avec l'Angleterre. Celle-ci voit à ses affaires, à ses propres affaires, et dans son intérêt; à nous de voir aux nôtres, de la même manière.

ressé plus les hommes de talent. Il faut ici faire remarquer à ceux qui sont en faveur du régime parlementaire à deux partis que l'électeur n'a pas voté, le 26 mars, pour les hommes de talent qui ne font pas de politique, mais pour les hommes (avec ou sans talent) qui en font. Cela doit mettre un point final aux récriminations.

Ce que nous ne comprenons pas c'est que l'on veuille améliorer la qualité des membres du cabinet, alors que l'on a endossé pleinement et librement — s'il est vrai que l'électeur a été laissé tout à fait libre en ces matières — la politique des membres du cabinet. On ne peut pas accuser M. Mackenzie King d'avoir trompé l'électeur à ce propos. Il a reproché à M. Manion de promettre — ce que précisément on demande au premier ministre de faire — un cabinet composé des meilleures intelligences du pays. M. Mackenzie King a procédé en toute franchise. Il a dit qu'il ne ferait pas comme M. Manion, qu'il ne demanderait pas un blanc-seing en faveur d'un cabinet composé d'inconnus. M. King s'est présenté devant les électeurs avec ses collègues. Il a déclaré: "Vous nous connaissez. Vous connaissez notre politique. Nous vous demandons un renouvellement de mandat."

Que veut-on de plus? M. Mackenzie King a obtenu ce qu'il demandait. Les électeurs l'ont reporté au pouvoir avec tous ses collègues, sans aucune exception. Pas un ministre n'a été défilé. Le premier ministre est aujourd'hui excusable de prétendre que l'électeur, satisfait de la politique libérale et des hommes qui la font et la dirigent, désire que le gouvernement persévère dans la voie qu'il s'est tracée. Personne n'a alors demandé au gouvernement de changer de tactique. Personne n'a alors réclamé des hommes d'action, des hommes d'affaires, des hommes de talent, au conseil de la nation. Le premier ministre respecte les vœux de la population en continuant d'administrer le pays comme il l'a fait jusqu'ici et en gardant auprès de lui des collègues qui ont tous été réélus. Il persévère. Va-t-on lui en faire un reproche? Ce n'est guère le temps. Il eût mieux valu commencer, non pas après l'élection, mais avant. C'eût été plus logique.

M. King a joué franc jeu

M. Mackenzie King n'est pas une figure nouvelle de la politique canadienne. Il est le chef du parti libéral depuis plus de vingt ans, depuis 1919. Premier ministre de 1921 à 1930 d'une façon presque ininterrompue, chef d'opposition de 1930 à 1935, de nouveau premier ministre de 1935 à 1940, on doit maintenant connaître ses idées et ses habitudes. M. King croit dans la nécessité du travail d'équipe. Il appelle quelquefois les hommes politiques auprès de lui. Il leur confie la tâche de diriger les ministères. Il les habitude à travailler ensemble. Bienôt les ministres ne font plus une même famille. Au point que l'un d'eux tombe-t-il malade ou doit-il faire un voyage, l'un de ses collègues s'empresse à le remplacer et à continuer l'administration dans le même esprit et selon les mêmes règles. M. King aime pas les remaniements ministériels. Cela introduit un élément nouveau (pour ne pas dire inconnu) dans un rouage dont il est sûr.

Lorsqu'une vacance se crée dans le cabinet, il ne s'empresse pas de la combler. Cela lui a pris du temps pour remplacer MM. Elliott et Dunning. Cela lui prend du temps pour trouver un successeur à feu M. Fernand Rinfret. M. King ne semble pas voir d'avantages à inviter des hommes de l'extérieur à siéger au conseil des ministres. Il préfère des hommes politiques de carrière. Il y a du pour et du contre dans cette manière de penser. Il reste néanmoins que M. King, après l'élection du 26 mars, se trouve plus indépendant de l'opinion que M. Chamberlain ne l'est en Angleterre. Si notre premier ministre finit par céder aux pressions que l'on fait pour l'obliger à confier des ministères à des hommes nouveaux, ce ne sera qu'après y avoir mûrement réfléchi. On n'a jamais vu M. King prendre une décision à la légère.

Pourquoi une certaine presse demande-t-elle avec tant d'insistance un remaniement ministériel? Uniquement pour obtenir un effort de guerre vigoureux et uni. Ce que l'on entend par là, on se garde bien de le préciser. On préfère une formule vague à des suggestions détaillées. Soulignons une contradiction dans les termes. Si l'on entend par un effort de guerre vigoureux une politique outrée d'intervention, on ne peut se flatter de travailler à l'unité canadienne. Un effort de guerre uni est plutôt un effort de guerre qui tient compte d'un juste compromis. Telle est la véritable signification de l'élection du 26 mars. Ne permettons pas à la presse anglo-canadienne de faire croire au gouvernement qu'il est obligé d'exagérer sa politique d'intervention sous prétexte qu'il a été reporté au pouvoir. Nous serions les premiers à y accéder. Réclamons plutôt le respect du compromis que nous a permis de supposer que la politique libérale représentait un moindre mal.

Léopold RICHER

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Le samedi: 9 h. a.m. à 10 h. p.m. DUPUIS

Messieurs... soyez à la page



COMPLETS printemps-été pour hommes et jeunes gens. Tailles: 35 à 44.

Les plus nouveaux worsteds en vogue à New-York ce printemps. Des rayures que vous aimez, une variété pour répondre à tous les goûts. Gris, bleu, vert. Veston droit ou croisé. \$25

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Une école normale supérieure à Montréal

Me Athanase Fréchette en demande l'établissement

En remerciant le R. P. Alcántara Dion, confesseur de la section Duvernay, hier soir, M. le notaire Athanase Fréchette, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, a formulé le vœu qu'une école normale supérieure s'établisse à Montréal.

A son dernier congrès, la Société Saint-Jean-Baptiste avait adopté la résolution suivante à ce sujet: "I. que les autorités de qui relèvent nos institutions d'enseignement secondaire soient priées de fonder le plus tôt possible, à Montréal, une école normale supérieure; 2. qu'à l'avenir tout le personnel de nos collèges (professeurs, directeurs, préposés à la discipline tant ecclésiastique que laïque (soit tenu de subir, dans cette école normale supérieure, un entraînement pédagogique préparatoire aux fonctions d'enseignement et d'éducation; 3. que, pour assurer à cette école normale un excellent rendement, ses futurs élèves soient soigneusement recrutés dès leur jeunesse et que ceux qui appartiennent à l'état ecclésiastique soient initiés dès le Grand Séminaire à leur future carrière".

Quant à l'Angleterre, dit-il, dont la puissance commence à être mise en doute, "son amitié traditionnelle pour nous n'est rien qu'un lieu commun, contredit par l'histoire et les faits". M. Giunta a demandé pourquoi l'Italie ne réglerait pas elle-même le problème de sa sécurité dans la Méditerranée causé par la présence de la flotte anglaise dans cette mer.

VIENT DE PARAÎTRE: SUEZ, PANAMA

Et les routes maritimes mondiales (Par André SIEGFRIED)

La terre est sillonnée de grandes routes commerciales qui groupent en faisceaux les échanges humains. Les canaux interocéaniques nous permettent de saisir, sur quelques points décisifs, cette espèce de circulation aérielle. Tel est le sujet du nouveau livre de M. André Siegfried.

Prenant successivement chacun des deux grands canaux, l'auteur évoque l'environnement géographique et l'origine, décrit son équipement technique et son fonctionnement, montre les routes de commerce qu'il ouvre à l'activité humaine. La richesse du sujet est extrême et l'auteur n'a voulu l'aborder qu'après un double voyage en Égypte et en Amérique centrale. L'étude des routes maritimes comportant celle des voies concurrentes, sur terre, sous terre et dans l'air, c'est toute la question des routes mondiales qu'étudie M. André Siegfried. Son ouvrage, qui traite à la fois de géographie et d'histoire, de politique et de finance, d'administration et de commerce, est d'une intense actualité. L'heure où les grands problèmes de la politique et des affaires se posent de plus en plus sous l'angle mondial et où il n'y a plus d'horizons que planétaires.

Un vol. in-8o (14 X 22), 300 pages, avec 33 cartes et graphiques. Au comptoir ou par la poste \$12.50.

Service de Librairie du Devoir, 436 Notre-Dame est, BE. 3361, Montréal.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: Bélair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/10 le mot. 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERV. ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 20 cent mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion

LOGEMENT A LOUER Boulevard St-Joseph est. 1960, 5 grandes pièces chauffées et fermées, frigidaire, accès à rez. eau payée, eau chaude à l'année. AMBRS 2542, 25-4-40

Un des produits Raymond "Faits pour plaire." OLIVES Vraies olives importées de Séville. Qualité, grosseur, cueillette, surveillées et contrôlées par le Gouvernement. Nous n'employons pas d'olives de seconde qualité! Les essayez-vous demain? ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE